

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE



Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 15 (Mai 1998)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

Les moulins de Blagnac au Moyen-Age	1
Les tombes des Indochinois au cimetière de Blagnac	7
1915 - De la guerre de mouvement à la guerre de tranchées	18
En souvenir de cette maudite guerre : 1914-1918	25
Blagnac, petit village : Le poids public	28
Traditions et souvenirs	31
Patrons de barques, gardes ou éclusiers du canal	32

Photo de couverture : Toulouse pendant la Grande Guerre - Arrivée des troupes annamites à la Gare Matabiau

Responsable de publication : Germaine Ricard

**Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jeannette Weidknet**

N° ISSN : 1169-4408

LES MOULINS DE BLAGNAC AU MOYEN-AGE

Le moulin à eau - et dans certaines régions le moulin à vent - est une des innovations médiévales les plus exceptionnelles. connu dans une partie du monde méditerranéen dès l'Antiquité, il ne s'étend ailleurs que très lentement et ne s'impose vraiment qu'à l'époque de la "révolution agricole" des XI^e - XIII^e siècles.

L'installation d'un moulin à eau - aménagement du barrage, du canal et des écluses ; construction des bâtiments ; taille, transport et mise en place des meules - et son entretien imposaient une lourde mise de fonds initiale et des dépenses qu'il fallait constamment renouveler. Une telle initiative n'était donc pas à la portée de tous et elle est restée longtemps l'apanage des seigneurs et des grands établissements religieux. Mais elle représentait un investissement particulièrement rentable : les meules actionnées par l'eau courante permettaient une économie décisive de main d'oeuvre libérée de la contrainte de travail des meules traditionnelles, pour un rendement beaucoup plus considérable. D'après l'abbé Jean Rocacher, une meule tournant au maximum de sa capacité - et un meunier et ses aides en surveillaient plusieurs en même temps - pouvait moudre 5 à 6 sacs par jour soit 350 à 400 kg de grains. Cette libération des hommes est un des facteurs conditionnant le développement des défrichements et une meilleure mise en valeur des terres déjà cultivées, voire l'orientation de la main d'oeuvre rendue ainsi disponible vers des activités nouvelles, industrielles ou commerciales. Son impact est d'autant plus sensible que ces progrès techniques se conjuguent avec l'essor démographique qui caractérise l'occident médiéval jusqu'à l'aube du XIV^e siècle. Surtout, un administrateur avisé, à condition de disposer des moyens indispensables pour réaliser ces installations coûteuses, pouvaient en attendre des revenus considérables. La généralisation

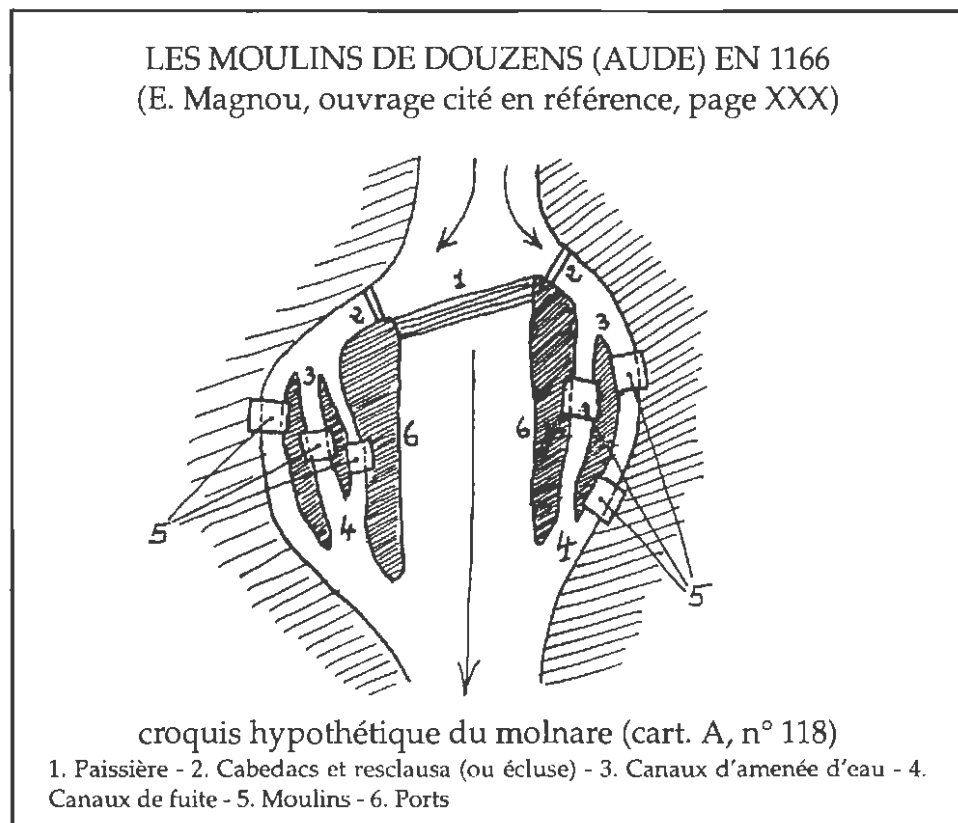
des redevances "banales" - redevances liées au droit de commandement, ou droit de ban, du seigneur - imposées par la contrainte féodale, s'est appliquée, on le sait, en premier lieu aux moulins construits par les seigneurs. Très fréquemment, l'obligation faite aux paysans de porter leurs grains au moulin banal l'accompagnait de la destruction par les agents du pouvoir seigneurial des vieilles meules à bras ou à cheval.

La Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin, dont Blagnac dépendait vers 1098, contient une série de 16 actes - n° 434 à 449 de l'édition de ce Cartulaire par le Chanoine C. Douais - échelonnés de 1098 à 1165, concernant Blagnac et ses dépendances. L'acte 438 (Edition du Cartulaire de Saint-Sernin, pp. 314-315), daté de novembre 1138, est relatif aux moulins installés sur la Garonne à Blagnac dans "l'honneur de Saint-Michel". Ce document permet d'étudier, par comparaison avec d'autres exemples contemporains - comme la solide étude présentée par Mme Elisabeth Magnou-Nortier dans l'introduction à la publication du Cartulaire de la Commanderie des Templiers de Douzens (dans l'Aude) - deux séries de questions : Quelles étaient les solutions apportées aux problèmes techniques que posaient des réalisations de ce type ? Comment étaient résolus, à Blagnac, les problèmes administratifs et juridiques soulevés par l'implantation et le contrôle de ces installations ?

De difficiles problèmes techniques

Rivière puissante, la Garonne posait aux techniciens de l'époque de difficiles problèmes d'aménagement. Notre document permet de déterminer, en partie, les solutions retenues et d'esquisser une

présentation du moulin à eau du XII^e siècle. Relevons tout d'abord la précision du vocabulaire technique utilisé : "capitum fluminis Garonne" : la prise d'eau sur le fleuve Garonne ; "molendinus" : le moulin ; "locum" : l'emplacement (au sens technique et juridique) du moulin sur le canal ; "paxeira" : la digue sur le fleuve.



Comment pouvons-nous interpréter ces termes ? Pour visualiser ces données, nous pouvons nous référer au schéma donné par E. Magnou-Nortier des moulins établis sur l'Aude à Douzens. Tout en remarquant que la Garonne, rivière beaucoup plus importante et capricieuse, posait certainement des problèmes plus difficiles, on peut admettre que les solutions blagnacaises sont très voisines. La

largeur du fleuve et sa violence à certaines époques de l'année, mais aussi des étiages parfois sévères en été, rendaient difficile l'installation de moulins-bateaux au fil de l'eau, possibilité qui a été acceptée par certains historiens de Blagnac, mais qui nous paraît contredite par le document qui nous utilisons. On édifiait donc un barrage - la "payssière" - sur la rivière. Deux particularités du site, probablement assez différent à l'époque, facilitaient d'ailleurs ces aménagements : La Garonne, au niveau de Blagnac, était encombrée d'îles et de ramiers, ce qui multipliait les bras utilisables. Dans le lit de la rivière, affleuraient, comme à Toulouse sur l'emplacement du Pont-neuf et de la Chaussée du Bazacle, des bancs de roches dures, qui permettaient d'ancrer solidement la digue. On plantait dans le fleuve un double alignement de pieux en bois, généralement en chêne, créant ainsi une armature qui était comblée d'un enchevêtrement de fascines, de terre et de blocs de pierre. L'entretien de cette digue, dans laquelle le bois tenait une grande place, exigeait une surveillance attentive et l'utilisation d'abondants matériaux. La Charte de 1138 prévoit que le bois des "albarèdes" de Saint-Michel (= les ramiers en bordure du fleuve) serait réservé à ces besoins.

La "payssière" était le plus souvent disposée en oblique par rapport au sens général du courant, afin de dériver les eaux en direction de la prise d'eau aménagée à l'extrémité du barrage. Cette prise d'eau alimentait un canal d'amenée sur lequel étaient installés les moulins. Le texte indique la présence sur le canal de plusieurs emplacements ("locum", au pluriel "loca"), le premier sans doute techniquement le plus intéressant étant réservé au seigneur. Rappelons simplement que le rendement hydraulique provient essentiellement de la pente, beaucoup plus que le volume de l'eau ou de sa vitesse. En ce sens, le premier emplacement était certainement le plus favorable parce qu'il bénéficiait de la proximité du barrage. Sur ces emplacements, les prud'hommes de

Blagnac désignés dans le document avaient trois moulins, ce qui porterait leur nombre à quatre si l'on admet que le prieur avait également le sien. On peut ainsi affirmer - nous allons revenir sur cet aspect capital - que les travaux d'aménagement du fleuve étaient une oeuvre collective. Au niveau de la prise d'eau, existait sans doute un système d'écluses permettant de contrôler le niveau de l'eau dans le canal et de mettre à sec le bief pour les opérations d'entretien du moulin et de nettoyage du canal qui avait souvent tendance à s'envaser.

L'emplacement sur la rivière de l'ensemble de ces installations, qui était désigné dans le Cartulaire de Douzens sous le nom de "molnare", n'est pas connu pour le XII^e siècle. Il faut d'ailleurs remarquer que, depuis cette date reculée, l'évolution a sans doute beaucoup modifié la topographie même du fleuve et de ses abords, ce qui rend toute interprétation délicate. Le "molnare" regroupait les moulins et leurs dépendances, greniers à gerbes et à paille, granges ou remises pour stocker les sacs de grains et les boisseaux de farines, écuries pour les animaux de bât, logement du meunier et de ses aides. A Blagnac, l'accès aux moulins était facilité par un droit de passage à travers la "condamine" de Saint-Michel (=grande pièce de terre de labour), droit qui est rappelé par la charte de 1138. Comme à Douzens, un port était sans doute associé aux moulins. L'existence d'un port à Blagnac est attestée par un acte de 1148, dans lequel un certain Constantin donnait tous ses biens à l'abbaye de Saint-Sernin pour la construction d'un monastère et d'un cloître au lieu dit "Notre-Dame du port de Blagnac". Mais on ignore où ce port se trouvait exactement.

On ne sait rien non plus des constructions sans doute assez modestes des moulins eux-mêmes, mais par comparaison avec des installations semblables étudiées dans la région - par exemple la savante étude de l'Abbé Jean Rocacher sur les moulins du secteur

de Rocamadour - on peut proposer une description hypothétique, surtout si on la situe au XII^e siècle, mais satisfaisante pour l'imagination. En effet, comme le souligne M. Germain Sicard, "les caractères des moulins d'eau différant peu d'un lieu à un autre, les descriptions d'un engin fonctionnant dans d'autres régions peuvent être utilisées". Le moulin était constitué d'une bâtisse établie sur le canal - surtout lorsqu'il s'agissait, mais c'est une situation exceptionnelle au Moyen-Age, d'un moulin à roue horizontale - ou sur la berge de la rivière. Le rez-de-chaussée, toujours bâti en pierre, abritait les meules et leur mécanisme complexe. L'étage, souvent plus sommairement construit, servait d'habitation au meunier.

Le courant mettait en mouvement une roue à aubes verticale. En effet, si la plupart des historiens admettent que les roues horizontales furent les premières employées, elles disparaissent très tôt et leur usage ne persiste que dans des régions isolées. Un fait est sûr : les représentations médiévales de moulins à eau ne figurent pratiquement que des roues verticales. Cette roue actionnait un arbre horizontal dont la rotation était transmise par un jeu d'engrenages en bois à un axe vertical sur lequel était fixée la partie mobile de la meule. Celle-ci comportait, en effet, deux éléments : une meule inférieure, la meule "dormante" ou "gisante" ; une meule supérieure mobile, la "courante". C'est le frottement de la meule mobile sur la partie fixe qui écrase le grain introduit entre les deux meules par un système de trémie. Très tôt, pour répondre à deux nécessités, les mécanismes se sont compliqués : établissement d'un rouet, véritablement changement de vitesse, permettant de régulariser le mouvement de la meule "courante" en fonction du débit de la rivière ; établissement d'un "diable", une sorte de palan capable de soulever la meule afin d'obtenir une farine plus ou moins fine et, surtout, de procéder - tous les quinze jours en moyenne - à son "rhabillage" (opération de piquetage de la

meule avec un marteau spécial pour compenser une usure progressive). Un autre problème se posait : celui de l'aération de la salle des meules. Une cheminée devait être aménagée pour assurer l'évacuation de la fine et pénétrante poussière dégagée par l'opération.

Il est, évidemment, impossible de déterminer exactement à quel stade de l'évolution se trouvaient les moulins de Blagnac au XII^e siècle. Cependant, la complexité des problèmes techniques liés à la construction, au fonctionnement et à l'entretien des moulins, explique que l'on faisait appel à des spécialistes, que le document désigne sous le nom d'"ordinatores" (=ceux qui aménagent). Le texte mentionne également un "molinarium" (s'agit-il d'un simple meunier ?) et un "pontonarius", un pontonnier, spécialiste des travaux sur la rivière.

Une solution juridique originale

La gestion administrative et juridique des moulins soulève des problèmes aussi intéressants que les aspects techniques, mais sans doute beaucoup plus hypothétiques car le document, très bref, ne permet pas d'approfondir ces questions autant qu'on le souhaiterait.

L'acte de novembre 1138 se présente comme une concession de fief faite par le prieur de l'église de Saint-Michel à un groupe de prud'hommes de Blagnac. Cette concession porte sur l'ensemble des droits afférents aux moulins établis sur le domaine de cette église. Mais il convient d'en analyser en détail les clauses pour mettre en valeur leur originalité.

L'établissement et l'exploitation des moulins dépassaient - semble-t-il - les possibilités, voire les capacités, du prieur de Saint-Michel.

celui-ci s'en déchargeait, au moins en partie, en s'associant (= "sociare") avec des habitants de la ville nommément désignés dans la charte. Petit groupe assez restreint - le texte n'en mentionne que quatre - et de bonne condition sociale - le texte les qualifie de prud'hommes (= "probi homines") et parmi eux on trouve un "chapelain", un chanoine (et pas n'importe lequel puisque Guilhem Pierre désigné sous les qualificatifs de "chanoine de Blagnac" et de "propriétaire à Blagnac" apparaît dans six actes de 1136 à 1154 comme représentant des intérêts du Chapitre de Saint-Sernin à Blagnac) et le meunier - ceux-ci constituaient bien une "association" dans laquelle le prieur était partie prenante. Le seigneur, ici le prieur dépendant du Chapitre de Saint-Sernin, se réservait la haute main sur tout ce qui concernait les moulins. Ses "associés" (=socii) devaient se soumettre à son "conseil" et à sa "volonté". Ils devaient lui verser chaque année, à la Saint Jean-Baptiste (le 24 juin), un droit recognitif de 12 deniers sur chaque moulin en leur possession. Ainsi, le seigneur conservait un droit de patronage, attesté sur le plan judiciaire par le prélèvement d'une amende de 4 deniers sur toute condamnation prononcée dans une affaire relative aux moulins. En effet, les occasions de contestations juridiques étaient multiples compte tenu de l'enchevêtrement des intérêts et des droits : répartition et utilisation de l'eau ; droits de passage et d'accès pour parvenir aux moulins. Une autre cause de difficultés pouvait venir de l'obstacle que représentait le barrage pour la navigation sur la rivière. Le seigneur avait - nous l'avons vu - le bénéfice du meilleur emplacement et, si l'un des propriétaires associés voulait vendre son moulin, le seigneur pouvait faire jouer son droit de préemption. La vente à un autre candidat ne pouvait être réalisée que si le seigneur avait préalablement renoncé à faire jouer son droit. De leur côté, les "associés" pouvaient se prévaloir d'importants privilèges. Ils pouvaient vendre leur fief qui constituait donc une véritable propriété. Désignés comme les "hommes du seigneur", ils

disposaient éventuellement d'un droit de préemption comparable au sien et devaient être consultés si le prieur souhaitait faire entrer quelqu'un d'autre dans leur association.

Il semble légitime d'avancer l'hypothèse que ces "associés" du seigneur tiraient de confortables bénéfices des moulins établis sur la rivière, mais également de l'utilisation de l'eau elle-même pour l'irrigation des champs et des prés pour l'arrosage des jardins. M. Pierre Bonnasie a montré que dans les huertas de Catalogne tout un système de vannes permettait d'alimenter des canaux d'irrigation greffés sur le bief d'alimentation en aval des moulins. On peut imaginer à Blagnac une utilisation de ce type. Dans la région de Rocamadour - mais à une date très tardive - la répartition des eaux se faisait par une division du temps d'utilisation.

La retenue d'eau créée par le barrage constituait une réserve à poissons, dont les revenus pouvaient également se révéler intéressants. Le poisson d'eau douce tient au Moyen-Age une place importante dans l'alimentation, d'une part, pour des raisons religieuses, le nombre des jours d'abstinence étant considérable, mais aussi parce que les cours d'eau regorgeaient de poissons de toutes sortes. Souvent, les moulins servaient à d'autres fins que celles de moudre les grains. Mais le texte de 1138 ne permet pour Blagnac aucune hypothèse en ce sens. Il est vrai que les applications industrielles du moulin à eau - moulin-drapier, moulin à huile, moulin à bière, moulin à tan, moulin-foulon, moulin à fer - sont rares avant le milieu du XII^e siècle.

Ce système d'association, si l'on accepte l'interprétation que nous en proposons, est intéressant à relever. On sait depuis les travaux de M. Germain Sicard qu'à Toulouse, dès le XIII^e siècle, les bourgeois soucieux d'un bon placement achetaient des parts dans

l'exploitation des grands moulins du Bazacle. Il serait sans doute exagéré d'imaginer qu'une telle pratique existait à Blagnac au XII^e siècle. Elle paraîtrait totalement anachronique. Cependant, un système d'association, contrôlée certes strictement par le seigneur, est bien attesté par le document de 1138. Le "vocabulaire féodal" inspire largement l'acte que nous venons d'utiliser. Mais par sa "modernité", ce document constitue une originalité intéressante dans le contexte féodal. Cependant, il faut nuancer cette affirmation par une remarque de bon sens : si le texte nous apporte une connaissance acceptable de cette structure originale, il ne permet pas de déterminer exactement comment elle fonctionnait dans la réalité.

BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE

- DOUAI (Chanoine C.) : Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin. 804-1200. Paris, Picard, 1987.
- GERARD (Pierre), MAGNOU (Elisabeth) : Cartulaire des Templiers de Douzens. Paris, B.N., 1965 (voir dans l'introduction les pages XXIX à XXXII).
- ROCACHER (Abbé Jean) : Rocamadour et son pèlerinage. Etude historique et archéologique. Toulouse, Privat, 1979 (voir les pages 367 à 392).
- BONNASIE (Pierre) : La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle. Toulouse, Université du Mirail, 1976.
- SICARD (Germain) : Aux origines des sociétés anonymes, les moulins de Toulouse au Moyen-Age. Paris, 1953.

Alain Lauret

~~~~~

Cartulaire de Saint-Sernin - Edition Douais [pp. 314-315]  
N° 438 - Traduction

De Blagnac  
(Novembre 1138 ; mercredi)

Il faut savoir qu'Armand, prieur de l'église de Saint-Michel de Castello, a donné en fief la prise d'eau sur le fleuve Garonne,

partout où elle pourra être installée dans l'honneur de Saint-Michel à Guilhem Pierre, chanoine, et à ses associés, à savoir Martin Chapelain, et Bernard Meunier, et Bernard Guilhem, et à leurs agents. Sur la dite prise d'eau les dits prud'hommes (= "probi homines") [fo 118a] ont trois moulins, pour lesquels ils donneront au prieur chanoine chaque année à la fête de saint Jean-Baptiste 12 deniers pour chaque moulin, s'ils veulent établir sur la dite prise d'eau un en plus ou plusieurs moulins, qu'ils fassent avec le conseil et la volonté du seigneur prieur, ainsi que tous autres hommes qui voudraient le faire. Sur la dite prise d'eau le seigneur prieur a le premier emplacement sur lequel il édifiera son moulin ; mais s'il veut mettre son moulin en association avec quelque homme que ce soit, qu'il le fasse avec ses hommes, ou avec qui que ce soit, bien et de bonne foi. Cependant, comme le prieur a l'appel (en justice) de ceux-ci pour le dit fief, il a le patronage et un droit de justice de 4 deniers, s'ils sont condamnés. Si les dits tenanciers veulent vendre les dits moulins, qu'ils le fassent au prieur comme à un autre homme s'il veut retenir (= bénéficiaire du droit de préemption). S'il ne veut pas retenir, ils peuvent le faire à quiconque sans (droit d') usage. Dans le dit fief, ils auront les albarèdes (= les ramiers) de Saint-Michel pour la construction de la paissière (= barrage sur le fleuve) et de la prise d'eau, exceptée l'albarède médiane ; et ils auront le droit d'entrée et de sortie par la condamine (= terre de labour) de Saint-Michel, bien et de bonne foi ; ils utilisent et ils retiennent l'eau de la prise d'eau, bien et de bonne foi. Cependant si d'autres hommes veulent acheter les emplacements du prieur sur la dite prise d'eau, le prieur le fera savoir à ceux-ci (= les tenanciers du fief) ; et si ceux-ci veulent les acquérir du prieur, qu'ils fassent comme les autres hommes voulaient faire. S'ils ne veulent pas retenir (= bénéficiaire de leur droit de préemption) (fo 118b), le prieur y fera toute sa volonté. Sur le premier emplacement du prieur, Bernard Guilhem a un moulin avec Guilhem Pierre le chanoine.

Charte rédigée au mois de novembre, un mercredi, sous le règne de Louis VII roi de France, Alphonse comte de Toulouse, l'an de l'incarnation du Seigneur 1138. De cet acte sont témoins Pons vicaire, et Bruno de Castello, et Bon Mancip, pontonnier, et Guilhem Petit.

Vitalis a dicté et Bernard a écrit (cette charte).

# LES TOMBES DES INDOCHINOIS AU CIMETIERE DE BLAGNAC

## L'Armistice - 11 Novembre 1918

11 novembre 1997. Comme chaque année à cette date depuis le 11 novembre 1919, comme dans toutes les villes et dans tous les villages de France, les Blagnacais ont célébré la mémoire des victimes de cette terrible guerre de 1914-1918 que l'on croyait la "der des der" !

Une seule interruption dans ce devoir de mémoire les 11 novembre 1940, 41, 42, 43. Les vainqueurs du moment n'appréciaient pas ce rappel de leur défaite militaire.

Cette année donc, entraîné par la batterie-fanfare municipale, conduit par Monsieur le Maire, par les conseillers municipaux, par Monsieur Labatut, président de l'association des Anciens Combattants, le cortège a défilé du centre du village jusqu'au Square "le Souvenir français" où diverses gerbes



11 Nov. 97. Des blagnacais redécouvrent les tombes des annamites alignées contre le mur de la chapelle St-Exupère.

furent déposées avec la solennité traditionnelle au pied du monument aux morts sur lequel sont gravés 23 noms pour l'année 1914, 19 pour 1915, 14 pour 1916, 10 pour 1917, 7 pour 1918 à côté des noms des 7 victimes de la guerre 1939-45 et d'une plaque évoquant les victimes de la guerre d'Algérie. Il n'est pas superflu de rappeler ici qu'en 1914, Blagnac comptait 1880 habitants.

## *Les sépultures des Indochinois*

Mais cette année, renouant avec une ancienne coutume, en usage quand le monument était à l'intérieur du cimetière, Monsieur Labatut a conduit Monsieur le Maire et tous ceux qui l'ont désiré jusqu'à vingt tombes longeant l'ancienne chapelle, vingt plaques de ciment, plus courtes que les tombes ordinaires, surmontées d'une stèle arrondie. Non, ce ne sont pas des enfants qui reposent sous ces plaques bien que le cimetière des enfants soit justement tout près de là. La mention "Mort pour la France" et la cocarde tricolore dissipent l'équivoque. Mais qui sont-ils ? Leurs noms ne sont pourtant pas gravés sur le monument aux morts ? Qui sont Phan Vrong, Do Van Giang, Nguyen Hien ? D'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils là ? Pourquoi ces vingt morts en 1917 ?

Il n'y a pas si longtemps les anciens blagnacais savaient bien qu'ils étaient "Annamites" mais un certain mystère flottait autour de leur présence en ce lieu. Les enfants des écoles, au temps où un seul groupe scolaire suffisait pour les accueillir, participaient tous au défilé et ne manquaient pas de déposer un bouquet sur chacune des tombes, remplaçant un peu les familles, bien trop éloignées pour venir accomplir ce simple geste d'amour et de respect.

Le 11 novembre 1997, des enfants de l'école Jean Moulin, conduits par leur maîtresse et leur directrice étaient là. De nombreux blagnacais découvraient avec eux cette présence des tombes, plus sensible peut-être que des noms gravés sur un monument, symbole d'une guerre bien éloignée de leur vie quotidienne. Intrigués à leur tour ils disaient : "Alors, on ne sait rien d'eux, rien que leurs noms ?"



11 Nov. 1954 - Des petits aux grands, les enfants des écoles vont porter leur bouquet au monument aux morts et sur les tombes indochinoises.

### *Qui sont-ils ? D'où sont-ils venus ? Pourquoi ?*

Des noms, c'est évidemment bien peu de chose. Mais de précieux documents recueillis à Blagnac, auprès des archives municipales, au service de l'Etat-Civil, auprès des archives du Presbytère et à celles du couvent des Trappistines, des renseignements communiqués par le service historique de l'Armée de Terre ont permis d'éclairer un peu la présence de ces vingt tombes insolites (en réalité vingt et une, la suite de l'article tentera d'expliquer cette contradiction).

Si l'on peut en partie apprendre ainsi d'où venaient ces hommes, comment et pourquoi ils ont terminé leur vie à Blagnac en 1917, on ignore tout de leur passé, de leur famille, de ce qu'elle est devenue.

Pense-t-on encore à eux dans leur village ? Possible, mais bien improbable, après la "guerre mondiale", après la "guerre d'Indochine", après la "guerre du Vietnam", dramatiquement encore présentes par leurs conséquences, dans leur pays.



### L'Empire colonial dans la guerre

Août 1914. La guerre franco-allemande éclate. Mobilisation générale en France. Mais la France d'alors c'est l'Empire Colonial français qui fait de la France une des plus grandes puissances du monde. Si un immense effort de guerre est demandé à la France métropolitaine, la France d'outre-mer devra elle aussi contribuer à cet effort colossal. Des régiments entiers sont formés et envoyés sur tous les fronts, en France, à Salonique, au Maroc ou à Vladivostok. Des troupes seront formées en Algérie, en AOF, en AEF, à Madagascar, en Chine, en Indochine, pour toutes les armes, surtout pour l'infanterie et l'artillerie. Cet effort sera intensifié tout au long de la guerre ; des troupes fraîches seront prélevées, des cadres seront formés.

C'est ainsi par exemple que dans l'artillerie coloniale "les trois régiments du début de la guerre opérant en France étaient devenus en 1918 neuf régiments d'artillerie de campagne : 1er, 2°, 3°, 21°, 22°, 23°, 41°, 42°, 43° régiments d'artillerie coloniale".

En définitive pendant la Grande Guerre :

275.290 "indigènes" ont été recrutés,  
 215.140 d'entre eux ont débarqué en Europe ou en Algérie.  
 Il convient d'y ajouter 55.000 travailleurs indochinois ou malgaches et 36.000  
 travailleurs chinois.

Ces renseignements extraits de *"Les troupes coloniales françaises"* se concluent  
 ainsi : *"Par ce rapide résumé on peut se rendre compte de l'effort qui a été demandé à  
 l'armée coloniale et qu'elle a su accomplir en donnant complète satisfaction au haut  
 commandement"*.

A aucun moment les pertes ne sont mentionnées !

### *Annamites ou Indochinois ?*

Il sont un des éléments de cette mobilisation de notre empire colonial,  
 immense par son étendue géographique, la diversité des pays concernés.  
 Mais qui étaient-ils ? Le langage usuel les appelait indifféremment Annamites  
 ou Indochinois quand il n'utilisait pas une onomatopée plus péjorative  
 imitant avec condescendance voire un certain mépris des intonations de leur  
 langue. Il est peut-être utile de rappeler que l'Indochine était considérée sous  
 la domination française comme un seul pays comprenant cinq grandes



### L'INDOCHINE

A l'ouest le LAOS et le  
 CAMBODGE.

A l'est, du nord au sud, le  
 TONKIN, l'ANNAM, la  
 COCHINCHINE.

Ces trois provinces  
 forment aujourd'hui le  
 VIÊT-NAM



257 Toulon pendant la guerre. M. Sire - GARE MATABIAU - Arrivée de Troupes Annamites  
 Edition historique de l'Association Photographique Pirena, 10, rue Lafayette, Toulouse

régions : le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Laos et le Cambodge, les trois  
 premières constituant actuellement le Vietnam.

Tous ses habitants s'appelaient donc *"Indochinois"*. Pourquoi choisir l'Annam  
 pour ajouter *"Annamite"*. Peut-être à cause de la rime avec *"petite"* comme  
 dans la chanson rendue célèbre par Joséphine Baker ?

C'est dès 1912 que l'envoi des troupes indochinoises en France avait été  
 envisagé en vue d'un conflit européen. A cette époque, le recrutement de  
 20.000 hommes avait paru exagéré, mais en réalité c'est près de 100.000  
*"indigènes"* qui seront enrôlés *"sans que l'Indochine ait cessé, dans son immense  
 majorité, de garder un calme complet"* et bien que presque toutes les troupes  
 françaises, militaires de carrière ou civils mobilisés sur place, aient pu  
 regagner la France.

Comme dans les autres colonies, l'aide militaire de l'Indochine à la *"Mère  
 Patrie"* s'est manifestée d'une triple manière : concours en matières premières,  
 en matériel de guerre et concours en hommes.

Si quelques bataillons indochinois, engagés directement dans les combats  
*"donnèrent toute satisfaction... pour leur discipline et leur courage"* la presque

totalité fut employée à d'autres tâches. En effet, leur patience, leur précision dans le travail furent très vite remarquées.

Un faible contingent fut d'abord utilisé comme infirmiers. Cet essai fut si bien réussi qu'on décida un recrutement intensif "d'indigènes" en nombre croissant. Ils constituèrent ainsi une armée de "soldats-travailleurs" formant 15 "Bataillons d'étape". Ils étaient placés immédiatement derrière la zone de bataille pour établir et faire fonctionner les voies ferrées, les hôpitaux, les routes, les pistes, les ponts, toute l'infrastructure indispensable à l'armée directement combattante. Toutes ces fonctions étaient évidemment accomplies sous l'autorité d'officiers français, mais aussi "d'officiers indigènes".

Ils furent ainsi, ou bien des combattants, comme à Douaumont, au chemin des Dames, dans les Vosges, dans les Balkans, à Djibouti ou en Albanie, ou bien employés immédiatement derrière les armées : "50.000 automobilistes recrutés dans les Bataillons d'étape furent formés, apprenant en moins d'une semaine à conduire même des camions lourds automobiles".

Le recrutement des années 1916-1917-1918 donna pour toute l'Indochine un total de 43.430 indigènes qui ont été transportés dans la métropole.

Ces "indigènes" ont formé :

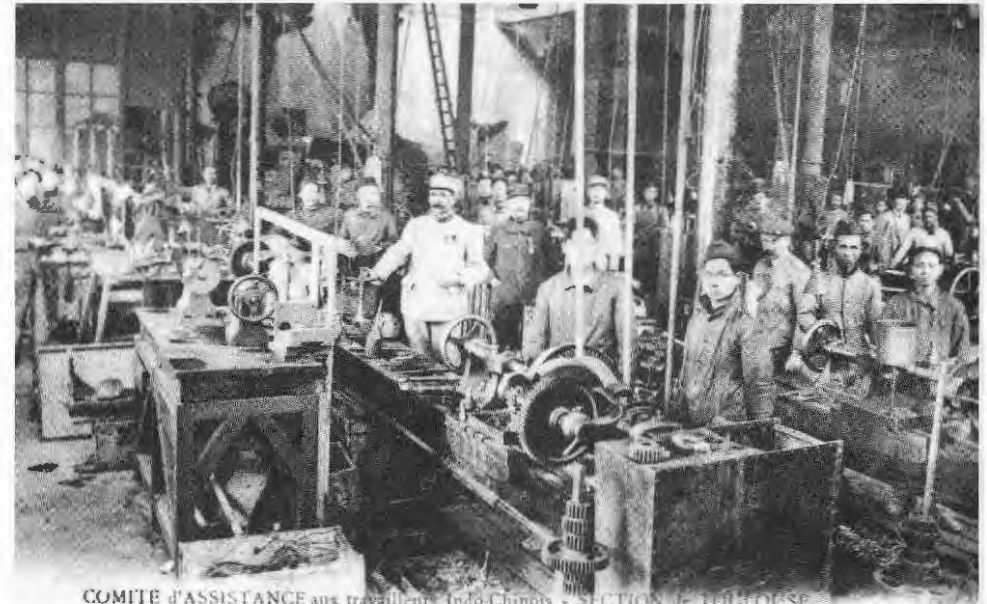
|                                     |   |               |
|-------------------------------------|---|---------------|
| 4 bataillons de combattants         | ← | 29.072 hommes |
| 15 bataillons d'étape               | ← |               |
| Infirmiers coloniaux                |   | 9.019 hommes  |
| Ouvriers d'administration coloniaux |   | 5.339 hommes  |

Les auteurs de l'ouvrage "Histoire militaire de l'Indochine de 1664 à nos jours" pouvaient conclure :

"En Indochine, les mesures prises au moment du recrutement, soldes largement calculées, prime d'engagement, allocations aux familles achevèrent de tranquilliser et de contenter l'ensemble des populations et les opérations de recrutement s'opèrent dans le plus grand ordre". Les "recrutés volontaires" connaissaient-ils le sort qui les attendait ? Rien n'est moins sûr.

### Les travailleurs indigènes

La poursuite de la guerre exigeait de la main d'oeuvre pour les usines d'armement comme pour les travaux des champs faute de quoi l'alimentation



COMITE d'ASSISTANCE aux travailleurs Indo-Chinois - SECTION de TOULOUSE  
Ouvriers Indo-Chinois dans un atelier de l'Arsenal de Toulouse

de l'armée et de la population civile ne pouvait plus être assurée. Les femmes des soldats (les "poilus" comme les appelle Joseph Delteil dans son très beau livre "Les poilus") employées en masse dans les usines d'armement, accomplissant avec courage les multiples travaux agricoles tout en assumant seules les responsabilités familiales, n'arrivaient plus à répondre aux exigences de cette guerre dévoreuse d'hommes et d'énergie.

Dès 1915, pour le général Galliéni, ministre de la guerre et pour le général Famin, directeur des troupes coloniales, la seule solution parût être de faire appel aux "travailleurs coloniaux". Dans cette optique, on recruta 55.000 travailleurs indochinois ou malgaches et 36.000 travailleurs chinois (le 3 novembre dernier, ARTE a consacré une émission très intéressante à ces derniers).

C'est ainsi que furent débarqués en France, venant de Saïgon :

|            |               |
|------------|---------------|
| Année 1915 | 4.631 hommes  |
| Année 1916 | 26.098 hommes |
| Année 1917 | 11.719 hommes |

|                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| Année 1918       | 5.806 hommes                     |
| Année 1919       | 727 hommes                       |
| Soit un total de | 48.981 travailleurs indochinois. |

### *Des travailleurs indochinois à Toulouse*

Trois usines d'armement réclamaient de la main d'oeuvre : l'Arsenal, la Poudrerie et la Cartoucherie. Elles utilisaient déjà largement la main d'oeuvre féminine. Ma mère évoquait de temps en temps ses dures journées de travail à la Cartoucherie, longues journées passées loin de chez elle, en abandonnant à la rue mon frère né en 1908, encore bien jeune, qu'elle retrouva un soir avec un bras cassé et qu'elle dut amener chez le docteur. Pas de téléphone, pas de SAMU à cette époque ! Ce travail en usine succédait à un travail à la campagne dans une ferme chez des cousins éloignés. Elle ne se plaignait pas. Il fallait bien remplacer le salaire du chef de famille pour élever mes deux frères. La grand mère était aussi sollicitée, la vie était dure pour tout le monde.



COMITÉ D'ASSISTANCE aux travailleurs Indo-Chinois - SECTION de TOULOUSE - Foyer Indo-Chinois -

L'apport de la main d'oeuvre indochinoise, dont les qualités avaient été remarquées par l'Etat-major, fut particulièrement apprécié. Dépendant directement de l'armée, leur vie quotidienne ne fut guère différente de celle de leurs concitoyens, soldats travailleurs des bataillons d'étape. Un seul changement, ils étaient plus loin de la zone de combat. Mais encadrés par des



COMITÉ D'ASSISTANCE aux travailleurs Indo-Chinois - SECTION de TOULOUSE - Acteurs du Théâtre Indo-Chinois

officiers français, habillés en treillis militaires, hébergés dans des baraquements au confort très rudimentaire, leur existence n'était guère enviable. Comme en témoignent des cartes postales de cette époque, un Comité d'Assistance existait à Toulouse pour soulager leur détresse : un spectacle folklorique très fantaisiste organisé par un théâtre indochinois, un soldat et sa marraine en promenade au Jardin des Plantes nous permettent d'imaginer son activité.

Mais un autre danger que les combats menaçait ces travailleurs : les maladies et surtout la tuberculose firent des ravages. Ils encombraient les hôpitaux toulousains qu'il fallait libérer pour accueillir les blessés toujours plus nombreux. D'autres hôpitaux furent recherchés. On pensa à Blagnac.

## Un hôpital militaire à Blagnac

C'est dans un document confié par les Soeurs Trappistines elles-mêmes que j'ai trouvé les précieux renseignements qui m'ont permis d'évoquer l'histoire de cet hôpital.

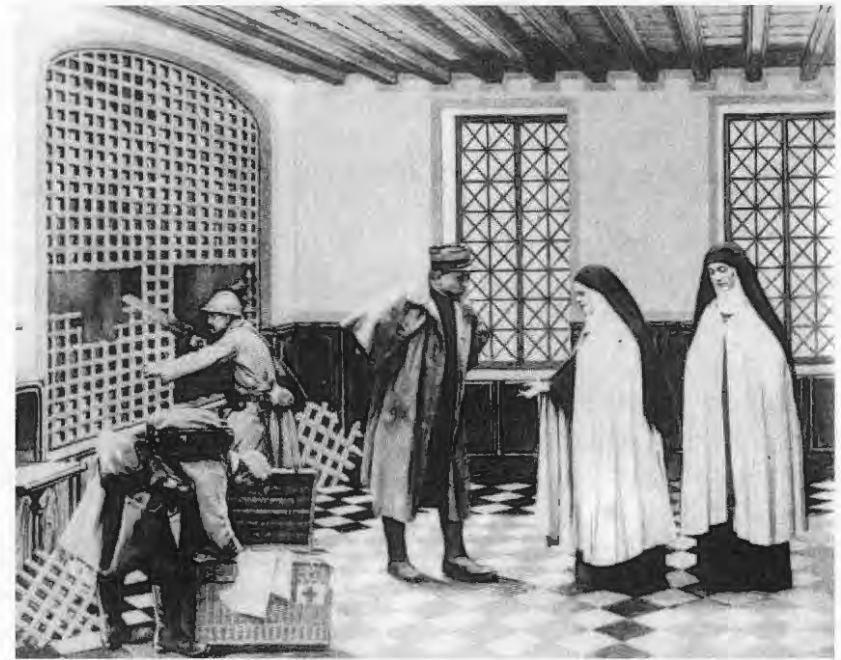
Dès le début de la guerre ces religieuses, installées au domaine de Maniban depuis 1852, (voir Question d'histoire N° 2 et 3) encouragées par Monseigneur Germain, archevêque de Toulouse, avaient offert au gouvernement d'établir un hôpital militaire bénévole dans une partie du couvent. Cette proposition fut très vite acceptée et l'hôpital temporaire N°3 bis fut créé. Le patriotisme des religieuses leur fit très vite oublier les récentes menaces d'expulsion qui venaient de les opposer au gouvernement qui "brandissait le spectre des congrégations", menaces qui les avaient fortement bouleversées en cette année 1914 et qui furent stoppées par la déclaration de guerre.

Il fallut aménager les locaux. "La communauté s'installa comme elle put dans le vieux château" réservant les bâtiments qu'elle avait édifiés depuis l'acquisition du domaine à l'accueil des blessés. "On mit des couches un peu partout, dans le palier du vestiaire, dans le grenier... On acceptait les gênes en pensant que nos soldats étaient encore plus mal logés que nous dans leurs tranchées boueuses".

Une cloison divisa le cloître en deux parties. Elle était munie de larges ouvertures destinées à faire passer aux soldats le linge, les vêtements, les repas que préparaient les religieuses, tout en protégeant l'austérité de leur vie monastique.

Très vite l'hôpital put accueillir des blessés : "l'administration n'était pas trop exigeante et l'esprit patriotique inspirait beaucoup de générosité aux habitants du village". Les blanchisseuses se chargèrent de laver les vêtements ; 47 lits, 5 sommiers, des couettes, des draps, des couvertures furent offerts par les habitants (Archives Municipales). "En un clin d'oeil, un hôpital de 100 lits fut fourni du strict nécessaire".

La Mère Supérieure et deux religieuses circulaient hors clôture. Des Soeurs de la Compassion, quelques infirmières bénévoles vinrent donner des soins aux blessés, secondant les infirmières militaires et les deux servantes consacrées au ménage, sous l'autorité du Médecin Major. A noter que l'un des blessés



On prépare l'arrivée des blessés. Afin de permettre la communication entre les religieuses et les malades, un soldat découpe des ouvertures dans une cloison.

«Monastère des Carmélites à Toulouse»

soigné fut Louis Weidknet qui devait, en 1937, devenir directeur de l'école de garçons et donner son nom à un nouveau groupe scolaire à Blagnac (voir Forum - septembre 1995 - N°61).

Les religieuses vécurent ainsi les années terribles de la grande guerre "en priant et en se dévouant".

Un étrange incident vint troubler cette vie exemplaire. Un grand personnage polonais, haut dignitaire de l'Eglise orthodoxe russe, prisonnier des Allemands, ayant réussi à s'évader se présenta. Il parcourait les pays alliés, recueillant aumônes et renseignements. On l'accueillit chaleureusement, on lui fit visiter l'hôpital. Le journal "l'Express du Midi" lui consacra un long article élogieux relatant ses aventures rocambolesques. Hélas, poursuivant sa tournée d'inspection, il fut obligé de dire la messe devant témoins dans une ville de la Côte d'Azur. Horreur ! "Il ne put dissimuler son ignorance totale du latin". Ce n'était qu'un simple espion allemand. Les religieuses conservèrent en souvenir la carte de visite que leur avait laissée "ce triste personnage".

La guerre continue. D'autres visiteurs se présentent, moins sensationnels que le fabuleux Comte de Fartowski. Les blessés continuent d'arriver. Ceux qui sont guéris repartent au front. On héberge parfois les familles venues voir les malades. La routine presque avec la souffrance quotidienne. *"L'hôpital ne nous a pas procuré de réels ennuis, mais bien au contraire des consolations"*.

### *Les indochinois à Blagnac*

*"Mais la bénédiction suprême de notre hôpital ce fut bien autre chose"*. Vers 1917, lorsqu'il fallut libérer des places dans les hôpitaux pour les blessés toujours plus nombreux, l'Administration dirigea les malades annamites, eux aussi toujours plus nombreux, vers l'hôpital temporaire bénévole N°3 bis et cessa d'y orienter les blessés.

Les religieuses accueillirent avec émotion ces nouveaux pensionnaires. *"Ces pauvres jeunes gens souffraient beaucoup dans les usines de guerre où on les employait. Mobilisés par force, ils gardaient au cœur la nostalgie de leur pays lointain. Le changement de climat et de nourriture les éprouvait beaucoup... On prit le parti de nous envoyer les plus malades, généralement des tuberculeux. La mortalité parmi eux, fut effrayante"*. Tout est dit dans ces quelques lignes écrites par les religieuses.

C'est alors que s'engage le combat contre la mort. Tout d'abord lutte médicale avec des armes bien dérisoires à l'époque et dont le texte déjà cité ne parle guère, mais aussi lutte avec des prières pour sauver la vie et pour *"le salut de ces âmes... Personne ne se plaignit de ce foyer de contagion établi sous notre toit. Au contraire, on s'attacha beaucoup aux âmes de ces infortunés, les uns chrétiens, les autres bouddhistes"*. La Mère Supérieure, un prêtre infirmier militaire, le père Raymond, missionnaire de la colonie annamite à Toulouse mobilisèrent leur énergie pour entreprendre ou achever l'instruction religieuse des païens et administrer solennellement à la chapelle le maximum de *"baptêmes à ces adultes... revêtus de tuniques blanches confectionnées par les soeurs"*. Les convertis trop malades pour aller à l'église recevaient le baptême *"in articulo mortis"*. Certains le réclamaient eux-mêmes sentant la mort approcher. Des malades déjà convertis joignaient leurs efforts à ceux des religieux. Au total *"18 baptêmes furent conférés"*, l'instruction religieuse étant plus ou moins complète selon l'état du malade. De longs récits décrivent avec émotion les funérailles

de Joseph, décédé le 8 mai, en présence des *"Messieurs d'un Comité de Bienfaisance aux Annamites"* et d'une centaine de camarades du défunt venus de l'Arsenal, conduits par un officier, avec de nombreuses couronnes de fleurs. Les religieuses racontent aussi le baptême de *"Tonkin"*, appelé Bernard, celui de Benoît (baptisé le 9 mai, décédé le 31 mai), d'André et de Roger, d'Albert (baptisé le 29 mai, décédé le 2 juin), de Louis (baptisé le 1er juin et décédé le 4), de Jacques (baptisé le 30 mai, décédé le 28 juin). Ce jour là trois autres décès ont lieu : Dan Van Gui, baptisé secrètement, Jacques (baptisé le 30 mai), Gabriel (baptisé le 27 juin). Le 29 juin, on baptise Etienne qui mourra le 14 août. Certains reçoivent aussi les derniers sacrements.

*"Bien que l'hôpital fut chauffé avec des poêles, ces pauvres enfants des pays chauds souffraient encore du froid. On les voyait, regardant par les fenêtres du cloître la neige qui tombait, chose nouvelle pour eux; puis ils nous disaient tristement : "Neige, tue Annamites". C'était bien vrai ! Du 4 février au 12 octobre 1917, il y eut parmi eux 21 décès. On enterrait les corps au cimetière de Blagnac et sur la tombe de chacun on dressait une croix ou une stèle où la Mère Secrétaire écrivait leur nom à la peinture. Il n'était pas permis de mettre une croix à la place de la stèle pour les païens"*.

C'est ensuite la liste de ces 21 morts, classés selon la date de leur décès. Pour tous on connaît leur nom. Pour 14 d'entre eux, est donnée l'année de naissance. On connaît le prénom chrétien de 15 d'entre eux, 8 ayant la mention *"croix"* ; un autre chrétien baptisé secrètement n'a pas de prénom. Cinq païens seulement ont une stèle.

Les Trappistines auraient donc dessiné pieusement 16 noms sur 16 croix, et 5 noms sur 5 stèles.

Or il y a au cimetière 20 tombes seulement, groupées le long de la chapelle, et surmontées d'une stèle, où est l'autre tombe ? Pourquoi est-elle à part ? Ou bien a-t-elle disparue ? Cherchons-la.

### *Mais où est donc la 21<sup>e</sup> tombe ?*

Les décès enregistrés à l'Etat-Civil sont conformes à la liste donnée par les Trappistines en ce qui concerne les noms et les dates. Les lieux de naissance sont souvent indiqués avec plus de précision (ville, province, pays). Parfois l'âge approximatif, ou la mention *"présumé né en..."* remplace l'année de naissance.

Ainsi, les Trappistines indiquent seulement "Tran Quan Hoan, né à Co-Dang, décédé le 15 février (stèle)". L'Etat-Civil a enregistré :

"Tran Quan Hoan, né à Co-Dang, canton de Dang-Sa, département de Nglie-An (Annam), âgé de 27 ans, ouvrier colonial indigène N° Mle 30.900 de la Poudrerie Nationale, sans autres renseignements".

Il est même mentionné quelquefois le nom des parents "Duong Van Phung, âgé de 28 ans, né à Long-Dieu, canton de Ding Hoa (Annam), fils de Luong Van Chauch et de Do Ahi Cao..."

Mais, les actes de l'Etat-Civil précisent toujours la qualification des défunts. Ainsi, l'on apprend que 3 d'entre eux, travaillaient à l'Arsenal, 15 à la Poudrerie, l'un d'eux était infirmier militaire, un autre était affecté à la XVII<sup>e</sup> Section C.O.A. à la caserne Niel. Enfin, "Nguyen Van Mui (baptisé Antoine à l'hôpital) du seizième bataillon de tirailleurs indochinois, matricule 6 223, présumé né en 1886 à Choquam, département de Tholouville, sans autres renseignements, décédé le 20 juillet 1917..." est le seul à être déclaré "Mort pour la France".

Les déclarations sont faites par Alexis Deschamps, 44 ans, caporal-infirmier, accompagné par Clément Pouzargues, 46 ans, infirmier, celui-ci étant quelquefois remplacé par Baptiste Lacaze, 55 ans, mécanicien, ou Hilaire Bacalerie, 37 ans, infirmier.

Contrairement à la liste fournie par les Trappistines, il n'est jamais fait mention de la religion. Nous ignorons toujours pourquoi 20 stèles et peut-être une croix.

### *Allons au Presbytère*

Un seul document concernant un indochinois ! En marge : "Dang Ngoc Thanh annamite décédé couvent des Trappistines, Hôpital bénévole 3 bis". Nous apprenons que : l'an 1917, le 11 mai, le curé de la paroisse déclare que : "Dang Ngoc Thanh a rendu son âme à Dieu muni des sacrements du baptême et d'extrême onction". Son nom chrétien, Joseph, n'est pas mentionné, ni la date de son décès le 10 mai.

Il semble donc qu'un seul chrétien, sans être doté de son prénom, ait été authentifié par le curé de Blagnac. Pourtant son nom figure sur une des stèles déjà rencontrées.



Bien loin de ses camarades, protégé par les tombes des familles blagnacaises, repose DO VAN GIANG, le seul Annamite reconnu chrétien.

### *Allons au cimetière et à la Mairie*

La tombe de l'"annamite reconnu chrétien" est introuvable sur le terrain. Mais à la Mairie, en consultant le plan du cimetière, on finit par découvrir une tombe, isolée au milieu des autres, portant le n° 13-44. Elle est bien protégée par les familles blagnacaises : Marceillac, Nadal-Begué, Bonnel, Deshages, Cayre, Bonzom, Brun-Athes. Comme celle de ses camarades, elle est recouverte d'une plaque en ciment avec une stèle portant le nom du défunt qui figure aussi sur une vieille croix en ciment, placée face à la stèle. Mais ce défunt est Do Van Giang (Thomas), né à Ngai Am en 1890, décédé le 29 juillet 1917. Rien à voir avec Dang Ngoc Thanh, l'unique chrétien reconnu comme tel dans les registres du presbytère.

Pour quelles raisons Thomas est-il le seul à être reconnu digne d'être chrétien ? Pour quelles raisons est-il isolé ? Que sont devenues les 16 croix ? Autant de questions sans réponses. On n'ose dire : le hasard, ou bien l'indifférence voire un certain mépris envers ces hommes si étranges venus de leur si lointain pays pour mourir à Blagnac. Espérons que chaque Dieu reconnaîtra les siens !

En contradiction avec cette désinvolture, sur toutes ces tombes est fixée une plaquette où figurent le nom du mort et la mention "*Mort pour la France*". Pourtant un seul des actes de décès consulté à l'Etat-Civil, celui de Nguyen Van Mui du 16<sup>e</sup> bataillon des tirailleurs indochinois porte cette mention. En cherchant encore, nous trouverons sans doute pourquoi et quand les travailleurs indigènes, à qui ce titre était refusé, ont pu être déclarés "*Mort pour la France*".

### *Revenons à l'hôpital*

La guerre continue. De violents combats se livrent dans le nord de la France. L'année 1917 a été évoquée longuement par Henri-Robert Cazalé dans le numéro précédent de notre revue. Des Indochinois sont toujours soignés à l'hôpital. Des réfugiés sont accueillis au couvent ayant réussi à fuir leur monastère d'Igny quelques heures avant sa destruction. Ils apportent les nouvelles de nouveaux désastres.

Mais voici qu'en 1918, avant la fin de la guerre, l'Administration militaire, retire les malades et les infirmiers "*peut-être à cause de la contagion*". L'hôpital fut un instant "*en sommeil*". On parla d'y installer des troupes. La Mère Supérieure "*indignée de ce projet*" offre les locaux au gouvernement belge pour y accueillir une communauté religieuse. Et c'est ainsi que le 29 juin on accueillait un groupe d'orphelins et de religieuses de la Sainte-Obéissance.

L'histoire de l'hôpital complémentaire N° 3 bis est achevée et avec elle l'histoire des Indochinois et de leur séjour éphémère et tragique à Blagnac. Mais l'histoire de leurs tombes continue.

### Vingt ans après

Si la présence de ces tombes intriguait quelque peu les Blagnacais, leur entretien qui devait être assuré par le "Souvenir Français" était de plus en plus difficile.



C'est alors que le 1<sup>er</sup> novembre 1940, Monsieur Samazan, conseiller municipal, propose de faire cimenter "*les tombes annamites*" au cimetière de Blagnac. Le conseil municipal approuve et ouvre à cet effet un crédit de 2.500 francs sur les fonds libres de la commune.

Cette décision, prise à cette période, au moment où la pénurie des matières premières, les difficultés de transport, la présence

de nombreux réfugiés arrivés pendant la débâcle de mai et juin 1940 perturbaient le fonctionnement des services municipaux est bien étrange. Mais il ne faut pas oublier que le maréchal Pétain, symbole de la guerre 1914-1918, est chef du gouvernement avec pour devise "*Travail, Famille, Patrie*". Dans ce contexte, l'entretien de tombes évoquant la "*Mère Patrie*" n'a donc rien de surprenant.

Le Souvenir Français, (Association Nationale pour l'Édification et l'entretien des tombes des militaires et marins, morts pour la Patrie, fondée en 1887), informé de cette initiative félicite monsieur le Maire dès le 29 mars 1941. Le général de Division Ibos, du cadre de réserve des troupes coloniales, délégué du "Souvenir Français" écrit : "*Je vous adresse mes remerciements pour la sollicitude éclairée avec laquelle vous avez fait aménager les 21 tombes militaires situées dans le cimetière de Blagnac... Grâce à vos dispositions, cet entretien sera facile et aura cependant un caractère de permanence qui impressionnera les visiteurs... Je vous propose de mettre annuellement à votre disposition la somme de 100 francs. Vous l'attribueriez au conservateur de votre cimetière, comme indemnité spéciale pour ce travail supplémentaire... qui concernera la tombe catholique isolée aussi bien que les 20 tombes bouddhistes*".

Cette lettre confirme qu'une répartition a été faite depuis 1917 entre bouddhistes et catholique, mais le Souvenir Français se consacrant aux

sépultures des "*Morts pour la Patrie*" considère donc que cette distinction a été décernée à tous les Indochinois et non à un seul d'entre eux comme l'avait noté l'Etat-Civil.

Le 31 mars 1941, Monsieur le Maire accepte la proposition du Souvenir français et exprime ses remerciements. Deux lettres, l'une du 29 octobre 1941 et l'autre du 2 novembre 1944 accusent réception de cette allocation de cent francs, permettant d'imaginer que la promesse a été tenue, au moins jusqu'à cette date.

Le 28 octobre 1941, le Bureau de garnison de Toulouse fait parvenir "*une note de service concernant les cérémonies prévues pour le 1<sup>er</sup> novembre 1941 dans les divers cimetières de la ville et de la banlieue*". A remarquer que ce n'est pas le 11 novembre, ce qui incommoderait le vainqueur du moment !

La cérémonie prévue à Blagnac sera présidée par le docteur S... du Comité du Souvenir Français. Une délégation conduite par le capitaine commandant le groupe des travailleurs coloniaux comprendra 100 Annamites de la Compagnie de Travailleurs. La section locale des Anciens Combattants sera placée sous le commandement de Monsieur B...

En 39 comme en 14, la France a puisé largement dans son empire colonial. Aussi, comme en 1917, 100 Annamites viennent le 1er novembre au cimetière de Blagnac se recueillir devant les tombes de leurs compatriotes et déposent une gerbe au pied du monument aux morts. Le prix de cette gerbe : 50 francs est mentionné aux "dépenses imprévues" dans le compte-rendu de la délibération municipale du 1er novembre 1940.

Cette cérémonie sera renouvelée le 1er novembre en 1941, en 1942 et en 1943 ainsi qu'en témoigne le coût de la gerbe achetée chaque année soit : 65 francs en 1941, 100 francs en 1941, 600 francs en 1943. La gerbe n'augmentait sûrement pas de volume mais l'inflation était spécialement galopante. Il n'y a pas de trace de la présence d'Annamites dans le cortège qui était organisé par la "Légion des Combattants".

En 1944, mais cette fois le 11 novembre , un cortège minutieusement organisé

va se recueillir au pied du monument aux morts. En tête, les enfants des écoles suivis des musiciens, des drapeaux, de la municipalité, des prisonniers de guerre et de toutes les organisations et partis politiques issus de la clandestinité. La guerre n'est pas finie, mais notre région est libérée de l'occupation étrangère et se souvient de la "Grande Guerre".

Et depuis, avec plus ou moins d'enthousiasme et quelques modifications, (les enfants des écoles se feront plus rares) la tradition continue.

### Conclusion

En 1926, l'auteur de "*Histoire militaire de l'Indochine de 1664 à nos jours*" écrivait: "*En France, la faiblesse physique de l'Annamite fit craindre souvent qu'il ne fut absolument bon à rien, sans force musculaire, timide, abattu par la moindre épreuve, d'une taille minuscule et d'une apparence d'enfant ; il faisait petite figure à côté des Sénégalais et même des Malgaches. Mais il a montré par ses efforts et les résultats obtenus au front, dans la zone des armées et à l'arrière que l'esprit de discipline, l'amour-propre de sa tâche et la bonne volonté suppléaient peu à peu à tout ce qui lui manquait*".

J'ai trouvé beaucoup de précieux renseignements dans cet ouvrage ainsi que dans "*Les troupes coloniales pendant la guerre*". J'ai souvent employé le même vocabulaire, celui de la colonisation, celui de la suprématie incontestable de la France.

Comme les autres peuples coloniaux, les Indochinois ont payé un lourd tribut à la "*Mère Patrie*" pendant la "*grande guerre*" et pendant "*la guerre mondiale*". La France, a su respecter leurs sépultures.

Au moment où l'on commémore le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage, et où les empires coloniaux ont disparu, une grande partie (et non la totalité, hélas !) des peuples de notre planète pense qu'il n'y a pas de races "*inférieures*" ou "*supérieures*" mais plutôt des cultures différentes.

A Blagnac, un comité du Souvenir Français s'est constitué récemment, se chargeant spécialement de l'entretien de ces 21 tombes. A l'automne 1997, son nom a été donné au square situé devant le cimetière et le 11 novembre,

renouant avec la tradition, le cortège est allé se recueillir devant ces sépultures que les Blagnacais ne veulent pas abandonner

Le moment est peut-être venu d'inscrire vingt-et-un noms de plus sur le monument aux morts, ou tout au moins de rappeler par une simple plaque le sacrifice de ces Indochinois morts pour "notre Mère-Patrie", si loin de leur "Patrie" !

*"Aux morts pour qu'ils vivent  
Aux vivants pour qu'ils aiment".*  
Joseph Delteil

Jeannette Weidknet

## BIBLIOGRAPHIE

Extraits des ouvrages communiqués par le "Service historique de l'Armée"

- Les troupes coloniales pendant la guerre - Paris - Imprimerie Nationale - 1931
- Histoire militaire de l'Indochine de 1664 à nos jours - Imprimerie d'Extrême-Orient - Hanoï-Haïphong - 1922
- DELTEIL (J.) : les Poilus - Grasset "Les cahiers rouges" Première édition 1926, réédition de 1987.

## SOURCES

- Archives municipales
- Service de l'Etat-Civil
- Archives du Presbytère
- Photothèque de la Mairie de Blagnac
- Archives et Souvenirs personnels

- Remerciements aux personnels de ces services ainsi qu'à Monsieur Sicart, à Monsieur Espanol et à Soeur Marie du-Christ-Roi, religieuse Dominicaine pour les documents qu'ils nous ont confiés.



Le soldat et sa marraine sur le pont du Jardin des Plantes.

## 1915. DE LA GUERRE DE MOUVEMENT À LA GUERRE DE TRANCHÉES

Une grande partie des tués Blagnacais figurant sur le monument aux morts relève des années 1914 et 1915. Les premiers mois, très coûteux en hommes, furent consacrés à la guerre de mouvement, et menés essentiellement par nos soldats d'active et le contingent sous les drapeaux. Les Allemands ayant envahi la Belgique, nos troupes se portèrent à la frontière Nord. Leurs attaques et contre-attaques, menées par les "pioupious" en képi, sans casque, en pantalon garance pour que nul n'en ignore, furent de sanglants échecs comme à Charleroi (21-23 août) et à Mons (23 août), face à l'aile droite marchante de Von Kluck et Von Bülow.

Joffre décida la retraite en direction de la Seine, couvrant Paris au nord-est. L'aile droite allemande, négligeant Paris obliqua au sud-est vers Nogent, dans le but de couper nos forces de la capitale et les anéantir. Mais ce faisant elle présentait le flanc à Joffre, qui attaqua les 4 et 5 septembre sur la Marne. Galliéni, gouverneur de Paris, mobilisa les taxis, ramassa dans les rues les permissionnaires, vida les dépôts dans la nuit et amena ainsi rapidement à Joffre un renfort décisif. En même temps, Foch attaquait victorieusement aux marais de Saint Gond. Le 10 septembre, Moltke ordonnait le repli général des armées allemandes.

### *Qui a gagné la bataille de la Marne ?*

Joffre, Foch, Galliéni, Franchet d'Esperey, ou encore le britannique French ? Joffre agacé par ces supputations, eut ce mot : "Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne, mais je sais bien qui l'aurait perdue!"

Rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent contempler à Saint-Gaudens, sur le boulevard qui domine la vallée de la Garonne, face au Cagire, le monument des trois maréchaux, Foch, Joffre, et Galliéni. Tous trois sont originaires du coin, du Comminges aux Baronnies. On connaît la propension des Pyrénées Centrales à fournir des guerriers célèbres, de

l'Ariège à la Bigorre. Peut-être y a-t-il à cela des raisons sociologiques et historiques :

A la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, nos régions montagneuses - vu la longueur des hivers et l'absence de télévision - étaient surpeuplées, permettant cependant aux habitants de survivre, avec une petite agriculture vivrière, l'exploitation des forêts, un élevage extensif avec transhumance, "lies et passeries" négociées avec Aragonais et

Navarrais, et aussi des mines de fer et d'étain. Le surplus de population fournissait des travailleurs saisonniers à la plaine garonnaise, des colporteurs - et des montreurs d'ours ou "oursaillers" - des migrants vers les Amériques et les Afriques.

Les guerres de la Révolution puisèrent là de nombreux volontaires. Celles de l'Empire augmentèrent le prélèvement. On connaît le mot de Napoléon : "l'Ariège est le pays des hommes et du fer" - Tournant à la boucherie, elles connurent moins de succès et nombreux vers la fin furent les déserteurs. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les ressources diminuant - forêts épuisées, mines abandonnées - les jeunes s'orientèrent vers la



Croquis de Dunoyer de Segonzac, paru dans le Crapouillot, journal des tranchées.

fonction publique, fournissant des postiers, des employés aux Indirectes, des policiers, des instituteurs, des gendarmes, et des militaires, non pas tellement par engagement patriotique que pour faire carrière. Et comme les Pyrénéens sont réputés être "têtes de lard" - un journaliste me qualifia un jour de tête de fer d'Ariègeois, ce qui est plus gentil - ils firent d'excellents officiers, et même des généraux. Parmi les derniers en date, je connais Lacroix, de Bordes sur Lez, mon condisciple en mathélem, et Roquejoffre, plus jeune, qui fut également au collège de Pamiers...

Pour en revenir aux suites de la bataille de la Marne, un front était constitué, les belligérants allaient s'enterrer face à face, d'abord légèrement, puis en tranchées profondes, avec "cagnas", parapets et banquettes de tir, barbelés, boyaux d'accès et de communication, telles qu'elles subsistèrent jusqu'à la fin. Les premières tranchées ne furent ainsi que des bases de départ pour attaques en rase campagne, avec pour résultat les mêmes massacres, face aux mitrailleuses et à l'artillerie légère, qu'avait entraînée la pure guerre de mouvement. Il arriva d'ailleurs que le mouvement reprit un temps, avec "la course à la mer" (cf. notre article du N° précédent), jusqu'à la bataille de la Somme (juillet-octobre 1916). Par la suite, ce fut la guerre des tranchées proprement dite, avec ses bombardements à l'artillerie lourde, "marmites et crapouillots", bases d'attaques limitées pour conquérir ou reconquérir des positions, ceci jusqu'à l'offensive meurtrière de Nivelle en 1917 (cf. notre article cité).

### *Le récit du caporal Barthas*

Nous donnons ci-après deux extraits des "Carnets de guerre de Louis Barthas" (éditions la Découverte, Paris), tonnelier du Minervois, caporal au 80ème de Narbonne, frère du célèbre 17ème, qui refusa de tirer sur les vignerons révoltés de 1907 :

" Salut, salut à vous, braves soldats du 17<sup>e</sup>...

... Vous auriez, en tirant sur nous, assassiné la République !"

Barthas, 35 ans en 1914, fit toute la guerre depuis son arrivée au front en Novembre : pour colmater les brèches faites à l'armée d'active, on



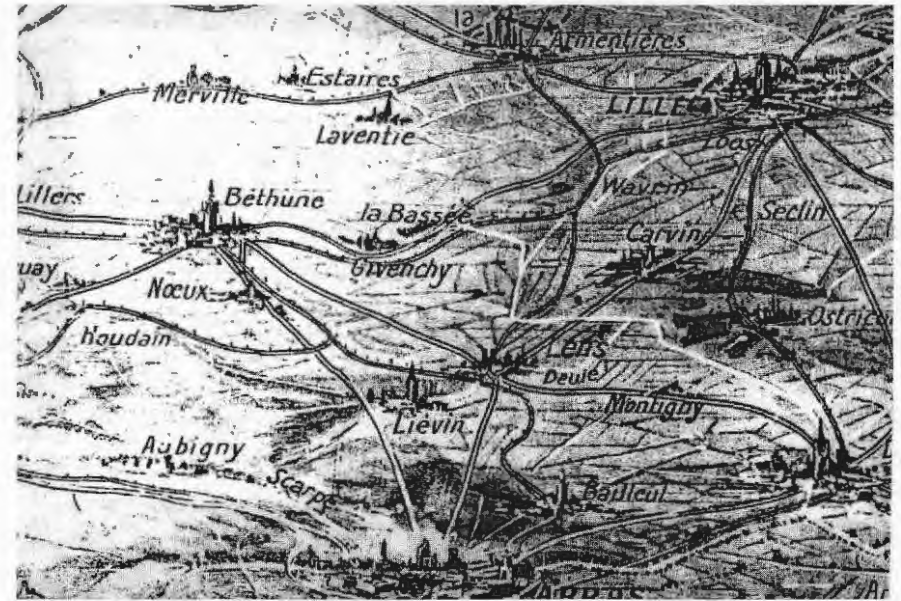
Une tranchée près de Notre-Dame de Lorette, peinture de François Flameng.

avait mobilisé les trois premières classes de l'armée dite "territoriale" ("les réservistes"). Barthas, socialiste, pacifiste, écrivit chaque jour de sa guerre, encouragé par ses camarades qui attendaient son témoignage. Bien que nanti du seul certificat d'études primaires - mais certains soutiendront qu'il valait bien, pour ce qui est de la langue, le bac d'aujourd'hui - son récit est écrit sans fautes et de main de maître, valant bien celui d'autres écrivains, avec précisions et émotion en plus.

On retiendra que dans les deux extraits que nous donnons, meurt chaque fois un instituteur, simple soldat réserviste. Il peut nous étonner aujourd'hui qu'un instituteur ne soit pas officier de réserve, comme on a pu le voir lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Notons d'ailleurs que cela a permis à certains galonnés de Vichy de prétendre que c'étaient les instituteurs qui avaient perdu la guerre, quelque temps avant que des rapports de préfets signalent leur tiédeur devant "la Révolution Nationale", puis leur engagement fréquent dans ce qui deviendra la "Résistance".

Les instituteurs mobilisés en 14 étaient de simples soldats parce que socialistes, pacifistes, dreyfusards. Désignés comme les "hussards noirs de la République", ils étaient suspects aux yeux à monocle des officiers supérieurs : ainsi n'étaient-ils pas conviés à faire la "P.M.S.", la préparation militaire supérieure. Cet ostracisme céda par la suite, lorsqu'il s'agit de combler les trous béants laissés par nos officiers d'active, de sous-lieutenant à capitaine, qui étaient montés à l'assaut en tête des troupes, comme ils l'avaient juré à leur sortie de Saint-Cyr, en pantalon rouge, tunique noire galonnée d'or, casoar et gants blancs. Tels "le dormeur du val" de Rimbaud, qui les avait précédé, ils gisaient maintenant "les pieds dans les glaïeuls, deux trous rouges au côté droit..."

Les généraux, futurs maréchaux, sortaient, eux, de polytechnique. Têtes pensantes trop précieuses, ils n'allaient pas sur le terrain. Voici donc, sans littérature, les témoignages du réserviste caporal d'escouade Barthas :



Annequin et Vermelles se situent entre Bethune et Lens près de Givenchy et le secteur de Lorette au Sud-Ouest de Lievin.

### "Décembre 1914 - Mai 1915 - Secteur des ruines de Vermelles et Annequin (Pas-de-Calais)

L'ordre d'attaque portait - le capitaine Hudelle me le mit le lendemain sous les yeux - qu'il fallait "attaquer coûte que coûte", *sans tenir compte des pertes*, les chefs d'unité, étant responsables de l'exécution de cet ordre.

Cet ordre barbare qui allait nous conduire à l'abattoir n'était pas signé, il était anonyme comme une simple note de service, les scélérats, qui en étaient les auteurs se doublaient de lâches.

Oh ! Patrie, que de crimes on a commis en ton nom !

Soudain, on fait passer de mettre baïonnette au canon ; un frisson parcourut tout mon être, moi dont le cœur trop sensible saigne et s'apitoie sur la moindre souffrance, moi qui ai si souvent détourné

mon pied pour ne pas écraser une fourmi, une petite bestiole, je vais être jeté dans une lutte corps à corps, sauvage, sans merci contre des malheureux victimes comme moi d'une implacable fatalité !

Ah ! c'était horrible. Je jetai un regard sur mes camarades, ils semblaient ne pas comprendre ce qu'on attendait d'eux ; comme inconscients, ils étaient là, placides et tranquilles comme des figurants attendant dans la coulisse leur tour de rentrer en scène ; quant à nos deux instituteurs, l'un avait absorbé une forte dose d'alcool et paraissait concentrer toute son énergie à ne pas s'endormir, l'autre fumait cigarette sur cigarette, nerveusement, comme avec rage ; hélas pour lui, c'étaient les dernières cigarettes de grâce du condamné à mort, c'était son dernier jour !

Il était huit heures du matin, nos batteries de 75 déclenchèrent tout à coup un feu violent sur les lignes adverses. Cela nous paraissait formidable mais c'était absolument insuffisant pour protéger notre attaque. Au bout de quelques minutes, le mot fatal : "En avant !", se répéta dans la tranchée.

Nous pensions escalader la tranchée tous à la fois et partir en tirailleurs au coude à coude, eh bien non, on avait trouvé mieux : de la tranchée se détachait un petit boyau long d'une quinzaine de mètres avec au bout quelques marches grossièrement taillées, c'était par là à la file indienne que nous allions sortir.

A défaut de volontaires, la section que le sort avait désignée commença le mouvement. Notre section venait après.

Vu la grande distance et un léger brouillard qu'un pâle soleil ne parvenait pas à dissiper tout à fait, les Allemands tout d'abord ne s'aperçurent de rien, mais à peine une vingtaine d'hommes étaient-ils sortis qu'une mitrailleuse se mit à claquer, puis deux, puis trois, on ne savait plus, comme des grêlons des balles venaient frapper le rebord de la tranchée, nous faisant baisser la tête ; à l'escouade qui nous précédait, un homme eut l'épaule traversée par une balle et perdait du sang en abondance, tant qu'il en mourut faute de soins immédiats ; mais les brancardiers étaient on ne savait où et puis il ne fallait pas

retarder notre marche, défense de s'arrêter pour soigner, secourir même son frère.

En passant devant, ou plutôt en enjambant ce premier blessé qui râlait, nous dûmes patauger dans son sang, ce qui nous impressionna fort désagréablement.

Les plus stupides comprirent alors qu'on allait à la mort sans aucun espoir de succès, tout simplement pour servir de cibles vivantes aux mitrailleurs allemands.

... De la tranchée une voix rude nous lança cette menace terrible : "Faites passer à l'adjudant Col (notre chef de section) que si sa section n'avance pas on va lui tirer dessus!"

Terrifiés, nous fîmes comme des vers de terre quelques rampements de plus ; en tête, on essaya de se former en ligne de tirailleurs, mais tous ceux qui quittèrent le talus pour prendre cette formation, furent aussitôt foudroyés, criblés de balles.

A ce moment, un planton, un pli à la main, marchant baissé le plus possible, passa près de moi.

"Eh bien, dit-il, vous avez donc peur ?"

Il prononçait à peine la dernière syllabe qu'une balle lui traversait la poitrine, il tomba en avant, la face contre terre, se tourna sur le dos dans une suprême convulsion ; en quelques secondes, je vis la pâleur de la mort s'étendre sur son visage, ses yeux se voiler, une bave sanguinolente apparaître à ses lèvres.

Il ne dit plus un mot, il fit simplement vers nous le geste de nous tendre la main ; mon voisin le plus proche et moi nous la lui serrâmes, mais elle était déjà inerte, il était mort.

... Et cet autre, pourquoi avance-t-il si lentement et même s'arrête-t-il tout à fait ? Mais nous le reconnaissons, c'est l'instituteur Izard, de mon escouade.

Il nous dit qu'il était blessé au ventre et qu'il ne pouvait plus avancer ; je crois bien qu'une balle explosive lui avait déchiqueté les boyaux.

Pauvre Izard, dans sa cruelle agonie il n'eut pas une plainte, et quand quelqu'un lui a demandé s'il souffrait il n'a pas voulu nous attrister et a répondu : "Non, je ne souffre pas mais j'ai froid". C'était le froid de la mort qui déjà s'emparait de lui.

mon pied pour ne pas écraser une fourmi, une petite bestiole, je vais être jeté dans une lutte corps à corps, sauvage, sans merci contre des malheureux victimes comme moi d'une implacable fatalité !

Ah ! c'était horrible. Je jetai un regard sur mes camarades, ils semblaient ne pas comprendre ce qu'on attendait d'eux ; comme inconscients, ils étaient là, placides et tranquilles comme des figurants attendant dans la coulisse leur tour de rentrer en scène ; quant à nos deux instituteurs, l'un avait absorbé une forte dose d'alcool et paraissait concentrer toute son énergie à ne pas s'endormir, l'autre fumait cigarette sur cigarette, nerveusement, comme avec rage ; hélas pour lui, c'étaient les dernières cigarettes de grâce du condamné à mort, c'était son dernier jour !

Il était huit heures du matin, nos batteries de 75 déclenchèrent tout à coup un feu violent sur les lignes adverses. Cela nous paraissait formidable mais c'était absolument insuffisant pour protéger notre attaque. Au bout de quelques minutes, le mot fatal : "En avant !", se répéta dans la tranchée.

Nous pensions escalader la tranchée tous à la fois et partir en tirailleurs au coude à coude, eh bien non, on avait trouvé mieux : de la tranchée se détachait un petit boyau long d'une quinzaine de mètres avec au bout quelques marches grossièrement taillées, c'était par là à la file indienne que nous allions sortir.

A défaut de volontaires, la section que le sort avait désignée commença le mouvement. Notre section venait après.

Vu la grande distance et un léger brouillard qu'un pâle soleil ne parvenait pas à dissiper tout à fait, les Allemands tout d'abord ne s'aperçurent de rien, mais à peine une vingtaine d'hommes étaient-ils sortis qu'une mitrailleuse se mit à claquer, puis deux, puis trois, on ne savait plus, comme des grêlons des balles venaient frapper le rebord de la tranchée, nous faisant baisser la tête ; à l'escouade qui nous précédait, un homme eut l'épaule traversée par une balle et perdait du sang en abondance, tant qu'il en mourut faute de soins immédiats ; mais les brancardiers étaient on ne savait où et puis il ne fallait pas

retarder notre marche, défense de s'arrêter pour soigner, secourir même son frère.

En passant devant, ou plutôt en enjambant ce premier blessé qui râlait, nous dûmes patauger dans son sang, ce qui nous impressionna fort désagréablement.

Les plus stupides comprirent alors qu'on allait à la mort sans aucun espoir de succès, tout simplement pour servir de cibles vivantes aux mitrailleurs allemands.

... De la tranchée une voix rude nous lança cette menace terrible : "Faites passer à l'adjudant Col (notre chef de section) que si sa section n'avance pas on va lui tirer dessus!"

Terrifiés, nous fîmes comme des vers de terre quelques rampements de plus ; en tête, on essaya de se former en ligne de tirailleurs, mais tous ceux qui quittèrent le talus pour prendre cette formation, furent aussitôt foudroyés, criblés de balles.

A ce moment, un planton, un pli à la main, marchant baissé le plus possible, passa près de moi.

"Eh bien, dit-il, vous avez donc peur ?"

Il prononçait à peine la dernière syllabe qu'une balle lui traversait la poitrine, il tomba en avant, la face contre terre, se tourna sur le dos dans une suprême convulsion ; en quelques secondes, je vis la pâleur de la mort s'étendre sur son visage, ses yeux se voiler, une bave sanguinolente apparaître à ses lèvres.

Il ne dit plus un mot, il fit simplement vers nous le geste de nous tendre la main ; mon voisin le plus proche et moi nous la lui serrâmes, mais elle était déjà inerte, il était mort.

... Et cet autre, pourquoi avance-t-il si lentement et même s'arrête-t-il tout à fait ? Mais nous le reconnaissons, c'est l'instituteur Izard, de mon escouade.

Il nous dit qu'il était blessé au ventre et qu'il ne pouvait plus avancer ; je crois bien qu'une balle explosive lui avait déchiqueté les boyaux.

Pauvre Izard, dans sa cruelle agonie il n'eut pas une plainte, et quand quelqu'un lui a demandé s'il souffrait il n'a pas voulu nous attrister et a répondu : "Non, je ne souffre pas mais j'ai froid". C'était le froid de la mort qui déjà s'emparait de lui.

On roula une couverture en boule et on la lui jeta. Il put la saisir et l'étendre sur lui.

... Nous nous étions précipités vers l'instituteur Izard, mais il était dans le coma. Autour de lui son sang avait détrempe la terre ; nous lui serrâmes les mains pour l'adieu éternel, il ne nous reconnut pas. Deux camarades l'emportèrent sur deux fusils au poste de secours où il expira presque aussitôt.

Lorsque nous revînmes à Annequin où on l'enterra, nous allâmes nous recueillir sur la tombe de l'instituteur d'Espezel que nous ornâmes de verdure, et je fus chargé par l'escouade d'adresser à sa veuve une lettre de condoléances dont elle nous remercia vivement".

### "Juin 1915 - Secteur de Lorette (Artois)

Les hommes de la 13<sup>e</sup> escouade, après s'être débarrassés de tout leur fourbi, se mirent à écrire, lire, coudre ; certains se couchèrent et sommeillaient déjà lorsque tout à coup quelques obus éclatèrent dans notre voisinage ; on n'y prêta pas grande attention et quelqu'un dit : "Voilà la distribution de dragées qui recommence".

Au bout d'un court instant, nouvelles explosions, cette fois plus rapprochées ; comme des bêtes qui flairent un danger, quelques-uns nous nous dressâmes subitement ; c'est que ce n'était pas des obus de pacotille, c'était peut-être des 150 dont un seul bien visé pouvait anéantir l'escouade.

Trois ou quatre minutes passèrent et dans le lointain nous entendîmes les coups sourds comme des coups de gongs des obus chassés dans la pièce qui s'abattaient avec fracas à quatre-vingts mètres environ de notre emplacement quelques secondes après.

Ah ça ! quelque observateur boche, de haut de sa saucisse, nous avait-il déjà repérés et signalés aux artilleurs désœuvrés ? C'était possible. Cependant les avis étaient partagés. Les uns voulaient déguerpir sans tarder, d'autres déclaraient qu'au fond de ce boyau on ne courait aucun risque.

Mais au cours de cette guerre j'ai eu en maintes circonstances une intuition mystérieuse, instinctive de l'imminence d'un péril et en ce

moment une voix semblant monter du tréfonds de mon être m'avertit qu'il fallait fuir.

"Que tout le monde ramasse ses frusques et se tienne prêt à partir ! Allons debout ! grouillez-vous !", criai-je à ceux que mon appel n'émotionnait pas. Jamais je n'avais commandé avec autant d'énergie ; voyant toute l'escouade s'alerter, debout, j'attendis la prochaine décharge. Elle arriva comme la foudre, les obus s'écrasèrent à trente mètres de nous, des morceaux de pierre, de fer, de la terre passèrent en sifflant au-dessus de nos têtes, de grosses volutes de fumée noire obscurcissent la lumière du soleil. Pas de doute, c'était bien à nous qu'on en voulait. Vraiment c'était nous faire beaucoup d'honneur.

"Par la droite ! criai-je, sauvez-vous ! vite ! allons, hâtez-vous ! tout le monde suit ?" mais, comme le capitaine d'un bateau qui sombre, je ne devais partir que le dernier ; quand on accepte un grade, si minuscule soit-il comme celui de caporal, il faut en accepter toute la responsabilité et se hausser pour accomplir son devoir jusqu'au sacrifice de sa vie s'il le faut.

Les amis Gils et Allard me jettent en fuyant : "Mondiès ne veut pas venir ! vas-y !" L'instituteur de Pépieux, était à l'autre bout de l'escouade. En trois bonds, je suis sur lui. Tort était encore là, l'adjurant une dernière fois de nous suivre. Lorsque j'apparus, Tort s'enfuit.

Mondiès, accroupi, écrivait tranquillement une lettre, aussi calme que s'il avait été à son bureau à Pépieux devant sa classe. Cela lui semblait indifférent qu'une batterie de gros calibre soit braquée vers lui.

- Eh bien, lui dis-je, tu es fou, Mondières, pourquoi restes-tu là, tu veux te faire écrabouiller ?

- Bah, dit-il, c'est peut-être là où vous allez que vous serez tués.

- Mais non, suppliai-je, c'est sur nous qu'on tire chaque fois. On allonge le tir, cela va tomber en plein ici. Allons, viens-tu ?

Mondiès secoua négativement la tête et continua d'écrire. Presque en face de lui était accroupi un autre soldat de l'autre escouade, la 14<sup>e</sup>, formant avec la nôtre, la demi-section.

Il s'appelait Laffont, était de Cavanac. Tailleur, il rapiécail sa capote :

pourquoi pour son malheur n'avait-il pas suivi son escouade et était resté avec nous ? Je n'en savais rien. Je lui demandai s'il ne voulait pas nous suivre. "Non, dit-il, puisque Mondières reste, moi aussi".

Devant cet entêtement, je n'avais plus qu'à me sauver. Déjà les autres, traînant leurs frusques, à demi courbés dans le boyau presque comblé, étaient hors de danger. J'avais fait à peine soixante mètres que l'effroyable décharge s'abattit sur l'emplacement que nous venions de quitter. Je n'eus que le temps de me jeter à terre pour éviter les éclats ; puis, me relevant, je courus tout d'un trait jusqu'à l'endroit où l'escouade s'était arrêtée.

... Cependant nous étions fort inquiets de ce qu'il était advenu de nos deux camarades Laffont et Mondières ; pour ma part, je me reprochai de ne pas avoir eu assez d'énergie, de volonté pour les obliger à nous suivre. Pourtant ma conscience ne pouvait rien me reprocher ; mais ils pouvaient être blessés et avoir besoin de notre secours.

Je demandai un volontaire pour venir avec moi ; le Narbonnais Ayrix se proposa. Il était illettré et Mondières lui écrivait ses lettres pour sa famille ; munis d'une pelle et d'une pioche, nous revînmes à l'endroit d'où les obus nous avaient chassés ; quand nous en fûmes à vingt pas, nous trouvâmes un sac déchiqueté où seul un carnet de notes était intact. C'était celui de Mondières que comme seul souvenir de lui j'envoyai à sa famille.

Quant à l'endroit même où était Mondières, la tranchée était complètement comblée ; malgré le danger d'être vus des Allemands, nous fouillâmes la terre et nous finîmes par découvrir une tête en bouillie et un képi qu'à sa forme particulière nous reconnûmes aussitôt pour être celui de Mondières.

De grosses gouttes de sueur tombant de notre front, tremblants d'émotion de tous nos membres, avec Ayrix nous rejetâmes quelques pelletées de terre sur cette tête d'où la vie, l'intelligence venaient d'être si brutalement arrachées et qui n'était plus qu'une chose informe.

Depuis quelque temps Mondières avait le pressentiment de sa fin prochaine. La veille encore il avait écrit une lettre désespérée à sa famille, nous le sûmes plus tard.

Le soldat Laffont enterré par le même obus fut dégagé le soir même

par son escouade. Son corps ne portait aucune trace de blessure, il avait été foudroyé par la dépression de l'air produite par l'explosion.

La nuit venue, la 13<sup>e</sup> escouade se mit au travail pour dégager le corps de Mondières et l'enterrer convenablement, mais à peine ce travail était-il commencé qu'on vint nous intimer l'ordre d'aller occuper un petit-poste.

Une équipe du génie arrivait en ce moment pour mettre ce boyau en état. Nous recommandâmes qu'on prît garde à notre camarade, mais on n'en tint pas compte, on jugea plus simple de creuser à côté, et le lendemain matin à notre retour nous eûmes le regret de constater qu'on avait rejeté sur son corps toute la terre creusée dans la tranchée. Nous fîmes tout ce que nous devions faire pour essayer de le sauver de l'oubli, nous plantâmes au-dessus de lui une croix grossièrement faite avec deux mauvais morceaux de bois et à côté une bouteille le goulot planté en terre contenant un papier où son nom était écrit, mais quelque obus dut bientôt emporter tout cela et le nom de Mondières n'existera que dans notre souvenir".

Pour le texte de présentation et pour copie conforme,  
Henri Robert Cazalé

## BIBLIOGRAPHIE

BARTHAS Louis. Carnets de guerre 1914-1918

Ed. La Découverte Paris - 1997

L'édition des carnets manuscrits de Louis Barthas, tonnelier à Peyriac, sous forme de livre a été obtenue sur autorisation de la famille, par Rémy Cazals, animateur d'un groupe de travail de la F.O.L. de l'Aude (Fédération des œuvres laïques)

### **1914 : Les terribles pertes parmi les soldats blagnacais** (nés ou domiciliés à Blagnac)

**20 Août** : Jean-Louis Vincent, soldat au 53<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 10 juillet 1888, époux de Marguerite Marsal, tué à Rorbach (Lorraine)

**22 Août** : Paul Mirouze, soldat au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie né à Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne) le 12 septembre 1889 marié à Blagnac avec Jeanne Rouquié, tué à Bertrix en Belgique.

: Michel Thedie, soldat au 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 8 mars 1892, marié à Blagnac, tué à Auloy en Belgique.

**23 Août** : Jean Alexandre Flurian, sergent au 24<sup>e</sup> Colonial, né à Blagnac le 2 avril 1875 époux de Marie Anne Cassagne «décédé sur le champ de bataille» à Jamoigne en Belgique.

**24 Août** : Jean Bayle, soldat au 214<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 23 août 1884, marié à Gabrielle Soum, tué à Eton (Meuse).

**27 Août** : Jean Salles, soldat au 59<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 9 septembre 1891, célibataire, tué à Thélonne (Ardennes).

**29 Août** : Pierre Respaud, soldat au 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Thouars (Ariège) le 12 mars 1890, époux de Augustine Françoise Lujol, tué à Luneville (Meurthe et Moselle).

**8 Septembre** : Pierre, Henri, Marie, Etienne Mazel, caporal au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né dans le Tarn-et-Garonne le 22 septembre 1892, petit-fils du Docteur François Honoré Guimbaud, célibataire, tué aux Grandes Perthes (Marne).

**9 Septembre** : Pierre Jean, soldat au 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Toulouse le 16 juin 1891, célibataire, tué à Meix Thiercelin (Marne).

**21 Septembre** : Joseph, Jean Baptiste Trouilhé, soldat au 281<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Lasseran (Gers) le 3 novembre 1881, marié à Blagnac avec Catherine Vincens, tué à Lesseux (Vosges).

**22 Septembre** : Jean Raspaud, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 281<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Toulouse le 14 janvier 1886, marié à Blagnac avec Raymonde Françoise Caplloc «décédé au combat de Lesseux par suite de blessures».

**23 Septembre** : Jean Barrat, soldat de 2<sup>e</sup> classe à la 23<sup>e</sup> compagnie, né à Toulouse le 18 avril 1884, «décédé au Bois des Chevaliers, Meuse, à trois heures du soir sur le champ de bataille».

**26 Septembre** : Jean Pierre Gardes, soldat à la compagnie de mitrailleuse du 88<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 19 février 1891, époux de Marie Berline, tué à Hurlus (Marne).

**15 Octobre** : Antonin Ducoureau, tambour au 296<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 9 octobre 1887, «décédé à Vermelles (Pas-de-Calais) à sept heures du matin».

**24 Octobre** : Jean Marie Guimbaud, soldat au 81<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 25<sup>e</sup> compagnie, né à Blagnac le 5 septembre 1882, époux de Germaine Respaud, tué à Baume-les-Dames, faubourg de Besançon.

**4 Décembre** : Jean Clamens, soldat au 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Plaisance (Haute-Garonne) le 31 juillet 1893, célibataire, tué à Ypres en Belgique.

**15 Décembre** : Jean Marie Moncamp, soldat au 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 30 mars 1894, célibataire, tué à Groote Vierstraat en Belgique.

**20 Décembre** : Jean Montes, soldat au 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Blagnac le 19 juin 1894, célibataire, tué à Mesnil-les-Hurlus (Marne).

**22 Décembre** : François Dejean, soldat au 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie né à Esperce (Haute-Garonne) le 3 février 1889, veuf de Marguerite Cantayre, tué à Perthes-les-Hurlus (Marne).

**23 Décembre** : Pierre Fourtanier, sergent au 2<sup>e</sup> génie, né à Blagnac le 28 octobre 1867, époux de Antoinette Tragné décédé à l'hôpital de Montpellier (Hérault).

**27 décembre** : Charles, Marie, François Mazel, adjudant au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins né à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne) le 1<sup>er</sup> mars 1891, célibataire, petit-fils du Docteur François Honoré Guimbaud, tué à Carency (Pas-de-Calais).

tous «**Morts pour la France**»

## EN SOUVENIR DE CETTE MAUDITE GUERRE (1914-1918)

Penser à leur famille : parents, épouse, enfants donne à nos soldats le courage de continuer à combattre et à vouloir vivre. Le fait de recevoir et d'écrire des lettres leur remonte le moral, mais si de plus, dans les moments où le canon reste silencieux, ils peuvent fabriquer et envoyer des cadeaux, ils se sentent fiers et plus près des êtres chers.

Cette fabrication avec «les moyens du front» leur occupe l'esprit et, pendant quelques instants, ils ne pensent plus à la boue des tranchées ou au danger de mort toujours présent.

Un Blagnacais, Antoine Pagès, mort pour la France le 8 septembre 1915 dans la Marne, écrit le 22 mai à Anna son épouse: «... Aujourd'hui je t'envoie dans la lettre une bague en aluminium que j'ai fabriquée, ça sera un souvenir de cette maudite guerre. Donc j'espère qu'elle t'ira très bien, tu m'enverras la mesure d'un doigt de ma petite mimi je lui ferais une petite bague car elle sera bien contente, elle dira que son papa ne l'oublie pas...»



la matière première :  
une fusée d'obus de 77, en aluminium



A la recherche des matières premières :  
cuivre et aluminium

Pour trouver l'aluminium, matière première de ces bagues, Antoine Pagès et ses compagnons d'infortune n'ont pas à aller loin : les fusées d'obus allemands de 77 jonchent le sol.

*Trois jours. Aujourd'hui je t'envoie  
dans la lettre une bague en  
aluminium que j'ai fabriquée. ça  
sera un souvenir de cette maudite  
guerre. Donc j'espère qu'elle t'ira  
très bien, tu m'enverras la mesure  
d'un doigt de ma petite mimi  
je lui ferais une petite bague  
car elle sera bien contente, elle dira  
que son papa ne l'oublie pas.*

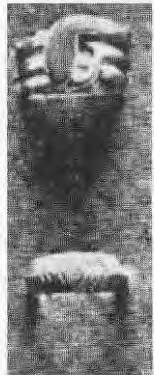
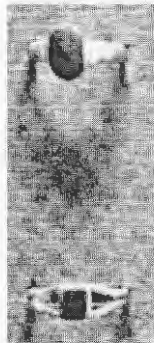
Vissées sur l'ogive de l'obus, elles sont fondues en aluminium (parfois en cuivre) soit entièrement soit elles n'offrent dans ce métal qu'une rondelle autour de la «masselotte». Ces anneaux deviennent les premières «bagues des tranchées».

Mais leur aspect grossier et leur dimension convenant aux gros doigts d'homme ne satisfont pas nos soldats. Alors, enfilées «sur un fourreau de baïonnette dont la forme conique permet toutes les pointures» de femme surtout, ils vont les ouvrager, d'abord avec le couteau, puis avec les outils des mitrailleurs. Ceux-ci disposent d'instruments disposés dans une caisse car leur engin s'enraye souvent.

Antoine Pagès désire faire une bague à sa fille âgée d'à peine trois ans. Pour un petit doigt, les rondelles sont trop grandes. Il faudra faire fondre le métal des fusées d'obus allemands. Il y parviendra si toutefois le combat et la «Faucheuse» lui en laissent le temps.



La fabrication des bagues.



En effet, l'ingéniosité de nos valeureux poilus supplée au manque de matériel. Le métal est fondu dans une cuillère ou dans une calotte d'acier, dite «calotte des tranchées» à un feu de bois activé «par un soufflet fait d'un vieux fourreau de baïonnette percé à l'extrémité». Les moules sont en «bois, en terre ou en pierre calcaire tendre». Le couteau sert pour le «dégraissage», le pic ou la pelle-pioche pour le «forage» de l'intérieur de la bague, le dos du couteau et un morceau de bois dur humecté de temps en temps pour le «polissage».

Afin de rendre ces bagues encore plus belles, certains soldats les gravent avec la pointe du couteau ou y incrustent en guise de chaton de petits morceaux de cuivre ou des pierres de couleur trouvées sur les lieux des combats.



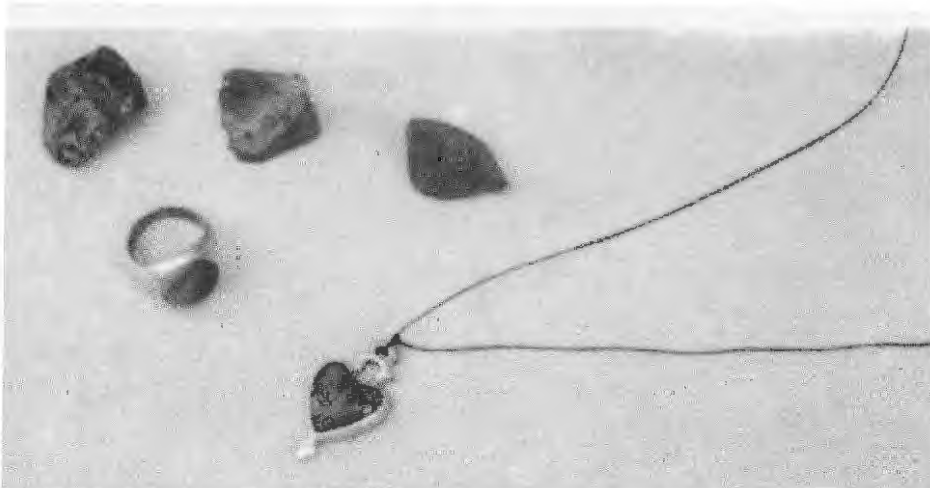
Un artilleur ciselant une bague dans son abri.

Grâce à leur imagination et à leur habileté, les soldats confectionnent bien d'autres objets.

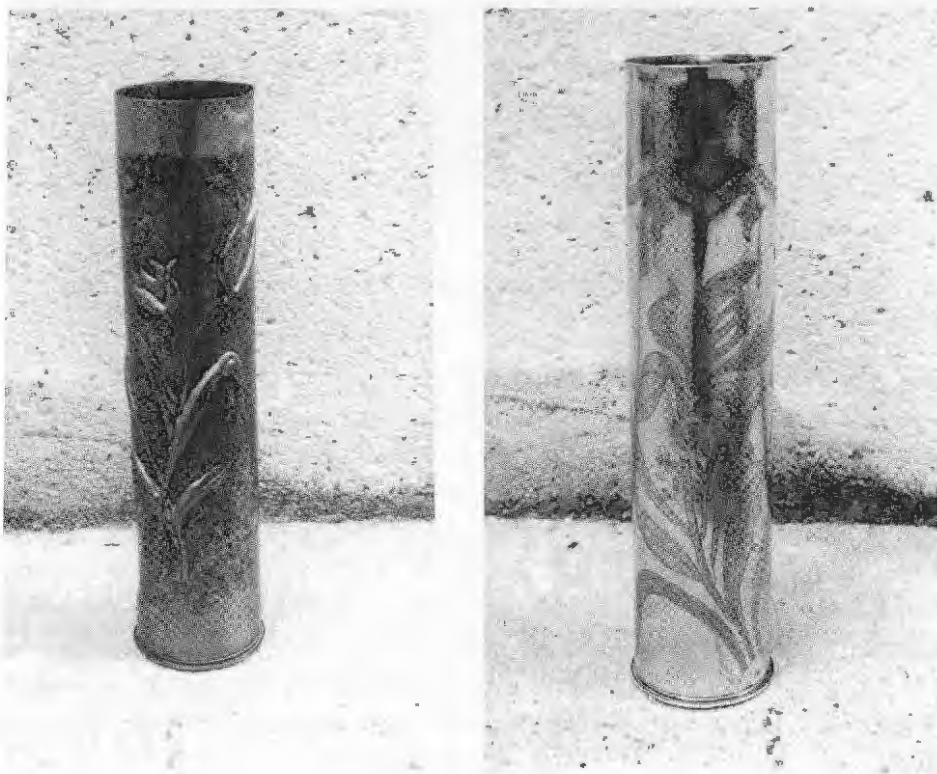
Comme le montrent les photos, les douilles des cartouches deviennent des briquets, celles des obus, des vases délicatement décorés, le manche d'une grenade allemande, celui d'un coupe-papier.



La fabrication des bagues et autres objets «a été, sur bien des points du front, le grand passe-temps de nos poilus, pendant les longs mois qu'ils ont passés



Aluminium et pierres bleues trouvées dans le lit de la Doller affluent de l'Ill (Alsace).



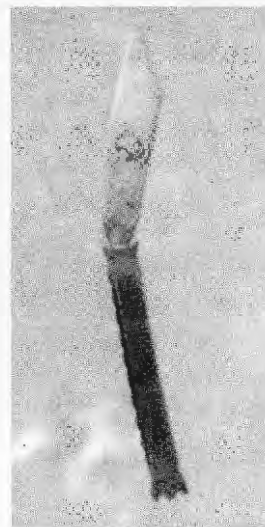
dans les tranchées» et souvent, manquant de métal, «les hommes attendaient impatiemment le prochain bombardement qui leur fournirait la matière première indispensable. Lorsque quelques obus tombaient, on voyait les soldats se précipiter pour rechercher les fusées nécessaires à la reprise du travail».

Ces «reliques», aujourd'hui véritables trésors, sont conservées pieusement, comme les lettres, par les descendants des courageux poilus. Elles ne peuvent être regardées sans un gros pincement au cœur.

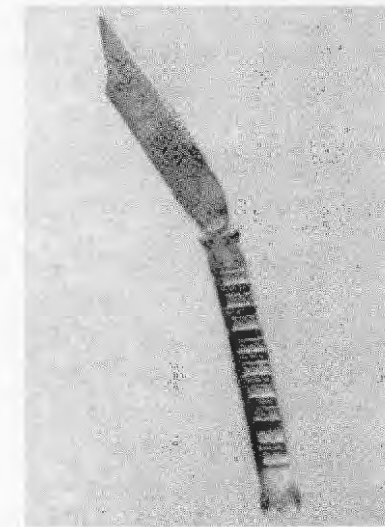
Jeannette Weidknet et Suzanne Béret

### SOURCES

- Lettre d'Antoine Pagès prêtée par sa famille que nous remercions infiniment.
- «L'Illustration» du 3 juillet 1915.
- «Les Annales» 26 septembre 1915.
- Objets personnels.



Sur une face de la lame  
sont gravées des initiales  
«P.E.»  
Sur l'autre «Souvenir des  
Hautes-de-Meuse» et une  
date «1915»



Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu nous apporter les lettres écrites pendant la Première Guerre Mondiale par leurs parents. Nous les avons photocopiées et rendues aussitôt. Nous espérons que d'autres Blagnacais feront comme elles.

## BLAGNAC, PETIT VILLAGE : le poids public

Dans le précédent numéro de notre revue, nous avons fait connaissance avec Joseph Lamarque dit "Josepu" ou le "clauetu". Cet homme travailleur, un peu bourru mais brave et bon vivant, cet homme à la "voix d'or" qui chante partout et même à l'église sans croire en Dieu, n'est pas seulement le maréchal-ferrant de Blagnac, mais aussi et nous avons oublié de le mentionner, le peseur public.

Onze heures sonnent au clocher. Le dernier "client" de la matinée, "chaussé de neuf", vient de quitter la forge. Joseph et son ouvrier nettoient et mettent de l'ordre. Un homme, à la forte carrure de paysan, au teint hâlé par le soleil, apparaît dans l'encadrement de la grande porte. Il n'amène aucun cheval à ferrer, il n'apporte aucun outil à aiguiser. Il adresse un bonjour retentissant aux deux artisans et demande poliment au maréchal-ferrant de venir peser la charrette de bois qu'il doit aller livrer à Toulouse. Il est parti le matin de bonne heure de sa ferme près de Cadours. Ce n'est pas la première fois qu'il se présente chez Josepu et celui-ci le suit, en souriant et en fredonnant, sur la place de la mairie toute proche. Deux chevaux attelés à la charrette lourdement chargée attendent patiemment près de la bascule. Ils n'ont pas bougé depuis le départ de leur maître.

Joseph entre dans un petit bâtiment de briques, sorte de guérite, se place devant la fenêtre d'où il voit bien la bascule à l'extérieur. Il lance au paysan l'ordre de faire reculer ou avancer les chevaux. Car la pesée du chargement s'effectue en deux fois, d'abord l'avant puis l'arrière de la charrette. Deux petites bornes facilitent la manoeuvre. Le maréchal-ferrant fait glisser les poids sur la règle qui repose sur deux piliers d'acier scellés dans le sol en briques, au ras de la fenêtre.

De lourds madriers disposés en long forment le plancher de la bascule. Sur la largeur, des lames de fer très épaisses, légèrement espacées les protègent d'une usure trop rapide due aux roues des charrettes. Si ces lames indispensables ont besoin de réparations, le forgeron et son ouvrier s'en chargent sans problème : le travail du fer n'a pas de secret pour eux.

La pesée se fait sans incident et avec précision : le mécanisme extérieur, caché



Le pont-bascule côté rue P. Ferradou (coll. R. Espanol)

dans la fosse, souvent humide à cause des infiltrations d'eau, communique avec celui de l'intérieur.

Joseph prend le gros cahier, note le poids du bois, le prix de la pesée, détache la facture souvent tamponnée du cachet de la mairie de Blagnac, la donne au client qui paie les quelques centimes ou francs demandés. Après avoir échangé encore quelques paroles les deux hommes se quittent. L'un repart dans sa forge et l'autre se dirige vers Toulouse où il devra présenter le reçu de la pesée à l'octroi, face au chemin Roques et s'acquitter d'un droit pour entrer dans la ville.

Ainsi Joseph Lamarque est "peseur public". Le conseil municipal lui a confié cette responsabilité car, en tant que maréchal-ferrant, il est toujours présent au village. Les maçons, les menuisiers ou les autres artisans se déplacent pour leur travail et il est souvent difficile de savoir où ils se trouvent.

N° 1055 Du 17 Avril 1911 | Pont à Bascule de Blagnac

Reçu de M. *Doria* pour le pesage de *la Paille* la somme *0.55*  
 de *0.55* appartenant à M. *Sabiet*

Poids brut *1700* kil.  
 Tare *800* kil.  
 Net..... *900* kil.

Le Préposé,  
*Lamarque*

Total. *18.00*

Un reçu de pesée signé Lamarque (Coll. R. Espanol) - format réduit

En effet, les gens viennent faire peser leur chargement de paille, de fourrage ou de bois, rarement de légumes, à n'importe quel moment de la journée. Ils savent que le forgeron est disponible. S'il est en train de ferrer un cheval, ils attendent en bavardant. Les clients habitent la campagne environnante. Ils vendent du foin ou de la paille à des Blagnacais qui ont des vaches mais peu de prés ou de champs ; ou bien vont à Toulouse livrer, contre paiement, leur marchandise, du bois en particulier.

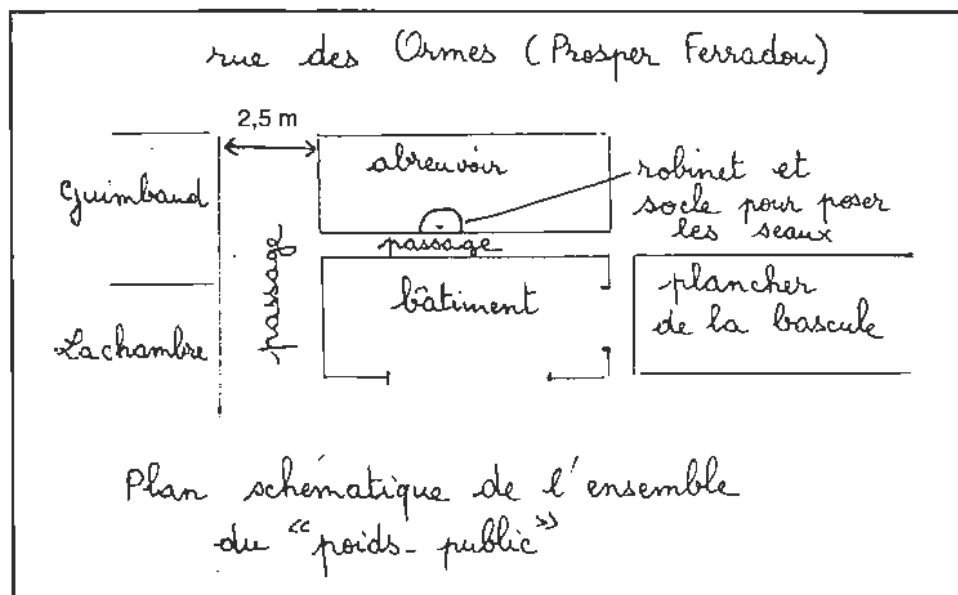
Si la pluie ou l'heure tardive assombrissent le petit local de la bascule, Josepu s'éclaire à la bougie qui avec le chandelier et les allumettes y restent en permanence. L'électricité n'a pas encore fait son entrée dans les maisons.

A la fin de chaque année, Joseph Lamarque va, muni du cahier à souches, verser à la mairie l'argent des pesées. Cette taxe, même modique, alimente les caisses de la commune.

Les Blagnacais s'éclairent encore à la lampe à pétrole et n'ont pas l'eau à l'évier. Aussi, devant le bâtiment de la bascule face à la rue des Ormes (aujourd'hui rue Prosper Ferradou) a été creusé et bâti un abreuvoir muni d'un robinet. Les ménagères et même les enfants un peu grands vont y remplir leurs seaux qu'ils posent sur une sorte de petit "reposoir".

Quelquefois, ils referment mal le robinet, l'eau déborde et se déverse le long de l'étroit passage d'environ deux mètres cinquante qui sépare la bascule des maisons des familles "Guimbaud" et "Lachambre". L'hiver, elle gèle pour le plaisir des écoliers qui glissent en riant sur cette patinoire improvisée, bravant l'interdiction de leurs parents.

Autour du "poids public" et du point d'eau, le village s'anime. Le spectacle offert par le pesage des charrettes attire les badaux ; les chevaux de M. Lachambre vont tout seuls se désaltérer à l'abreuvoir et retournent de même à l'écurie ; les enfants s'amuse à marcher sur le plancher de la bascule pour le faire bouger, mais le plus souvent préfèrent jouer au ballon en attendant l'heure de la rentrée, le tramway interrompt un instant leurs cris, en lançant un tintement clair pour dégager le passage puis s'éloigne en grinçant, le jeu reprend aussitôt jusqu'à ce que le maître y mette fin ; les femmes papotent entre elles ou avec les passants tandis que leur seau se remplit.



La bascule pour rester précise, est vérifiée périodiquement par les services de "l'Inspection des instruments de mesure" 43, rue Peyrolières à Toulouse en "utilisant une masse totale de poids étalons égale au cinquième de la portée maximale de l'appareil... soit deux tonnes".

Après la deuxième guerre mondiale, Joseph Lamarque manque peu à peu de travail comme maréchal-ferrant mais aussi comme peseur. La bascule devenue inutile et même gênante, doit céder sa place aux automobiles de plus

en plus nombreuses. Presque en ruines, elle est démolie en 1961 après avoir servi pendant près de quatre-vingts ans.

Joseph Lamarque n'est pas le premier "préposé à la bascule", par exemple, Pierre Delcous en 1884 ou M. Molinier en 1910 l'ont été avant lui, mais il sera le dernier. Dernier forgeron blagnacais, dernier peseur, il incarne toute une époque à jamais disparue

Aujourd'hui, près de Blagnac, les coquettes bascules de briques roses sont remplacées par d'autres beaucoup plus sophistiquées qui, avec leur système électronique, pèsent plutôt des avions que des charrettes.

Suzanne Béret



Le pont-basculé, côté place de la Mairie  
(Coll. personnelle)

## SOURCES

- Renseignements donnés par Monsieur René Huc que je remercie infiniment une nouvelle fois.
- Archives municipales de Blagnac
  - 1M12
  - 1D24
  - 3D8
- Archives municipales de Toulouse
  - Annuaire de la Haute-Garonne



Joseph Lamarque (à gauche avec sa canne)  
en compagnie de ses amis musiciens en  
1961 (Coll. G. Fontes)

# TRADITIONS ET SOUVENIRS

Une année nouvelle, un poisson facétieux, un brin de muguet et... Charles IX !

Histoires jolies, d'un brin de vérité et d'un brin de légende tissées, histoires et lois au parchemin mariées et ce je ne sais quoi venu du fond des âges qui s'enroule et s'envole tel "un fil de la Vierge" ornant nos vies de vieux adages. Ainsi, naissent et se transmettent des traditions que chacun raconte... à sa façon.

Les savants et les historiens ont levé bien des voiles sur les origines de nos coutumes mais il est parfois singulier de constater qu'un seul personnage, en l'occurrence le roi de France Charles IX - 1550-1574 - deuxième fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, marqua, plusieurs fois, de son empreinte, le calendrier.

Le début de l'année fut, pendant longtemps, sujet à recherches afin d'harmoniser année astronomique et année civile. En 1565, un édit de Charles IX rendit obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier comme premier jour de l'année en remplacement du 1<sup>er</sup> avril.

La coutume des fêtes du premier jour de l'an ne fut pas remise en question mais, en 1566, au 1<sup>er</sup> avril, pour faire un "pied-de-nez" aux conservateurs, les partisans de la réforme leur firent parvenir des cadeaux... de pacotille ! En cette période de carême, le poisson, présent partout, servira de prétexte à ces facéties : poisson-gâteau, poisson-papier, dérision, rires, farces, le rituel venait de naître.

Lorsque j'étais enfant, nous faisions le concours du plus beau poisson : dessiné, peint, découpé, il servait ensuite de marque page.

En repliant les doigts des deux mains, à l'exception de l'index et en effectuant un mouvement parallèle d'avant en arrière, nous chantions :  
"Les petits poissons qui vont dans l'eau

Nagent, nagent, nagent (bis)

Les petits poissons qui vont dans l'eau  
Nagent, nagent, comme les gros".

Les poissons confiseries étaient surtout en pain d'épice, en sucre et en meringue - nous étions encore en période de rationnement avec cartes et tickets hérités de la guerre - et les jouets de simples poissons rouges en celluloid. La grande joie venait du fait que l'on pouvait piéger les adultes avec la bénédiction des instituteurs, des parents et même du curé!

*Le présent du nouvel an* était remis aux enfants au moment où ils offraient leurs vœux à leurs aînés. Je me souviens encore de la vitesse à laquelle je descendais du tramway -place de l'église- pour prendre la rue de l'église et dire à ma grand-mère :

"Per le fret et la tourada

Beni bous souhaite la bona annad !"

en ajoutant -cela était permis-

"Mettez votre main à la pochette

Et donnez-moi une grosse pécette !"

Les étrennes du nouvel an c'était uniquement "la pièce" et non des friandises ou des jouets.

Plus tard, en famille, autour de la table, nous levions nos verres en disant : "A l'an nouveau et que si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins !"

Gabrielle-Renée Mezeix  
(Sera continué)

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- Madame Bolo : "La mystérieuse histoire du poisson d'avril" - 1994
- Monsieur Couget : "L'an novel" - 1982
- souvenirs d'enfance et d'adolescence de l'auteur

# PATRONS DE BARQUES, GARDES OU ÉCLUSIERS DU CANAL

Le 7 décembre 1996, l'UNESCO déclare "patrimoine mondial de l'Humanité", le canal du Midi appelé, à sa naissance, il y a plus de trois cents ans "Canal des Deux-Mers", puis "Canal Royal de Languedoc".

Comme tous les Français, surtout du sud, les Blagnacais ont dû éprouver de la fierté, mais ni plus ni moins, sans doute, que leurs compatriotes. Sans avoir tout à fait tort, ils pensent sûrement que la Garonne toute proche est bien plus liée à l'histoire de notre cité que le canal relativement éloigné. Pourtant, des Blagnacais ont participé à cette oeuvre gigantesque du XVII<sup>e</sup> siècle dès sa construction puis durant près de deux cents ans comme patrons de barques ou éclusiers.



Cet ouvrage, réalisé de 1667 à 1681 en un temps record pour l'époque, a pour créateur, comme chacun le sait, Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos, fermier des gabelles. Cet homme, au génie indiscutable, a pu mener à bien son grand dessein, rêve de bien d'autres avant lui, grâce aux progrès techniques mais surtout à sa tenacité et à l'appui de Jean-Baptiste Colbert, contrôleur des finances, du roi Louis XIV.

## I - Un vieux projet

L'idée de relier la mer Méditerranée à la mer "Océane" n'est pas nouvelle. Les Romains déjà y avaient songé. D'après Tacite "l'Empereur Auguste projetait le creusement d'un canal à travers l'isthme gaulois pour épargner à ses barques la traversée difficile des Colonnes d'Hercule et ainsi éviter un long détour pour atteindre l'Océan". Charlemagne a eu la même idée.

En 1539, François 1<sup>er</sup>, fait examiner un projet d'une voie d'eau, reliant l'Aude et la Garonne. Mais il s'avère irréalisable car il ne tient pas compte de l'irrégularité des fleuves et de l'élévation du seuil de Naurouze. En 1598, Henri IV, charge le Cardinal de Joyeuse d'étudier le creusement d'un canal en Languedoc joignant l'Aude et l'Ariège.

L'idée est toujours la même : création d'un canal de la Méditerranée à la Garonne et continuation de la navigation sur celle-ci ou par un autre canal jusqu'à l'Océan. A chaque fois, il faut s'avouer vaincu par les mêmes difficultés.

En 1618, un Bittérois, Bernard D'Arribat, propose un projet à l'Assemblée des Etats du Languedoc qui le repousse toujours pour les mêmes raisons. Même Guillaume Riquet, père de Pierre-Paul, vote contre.

## *Sa concrétisation*

Pierre-Paul Riquet va arriver au "bon moment". La paix régnant en

France, l'ambition de Louis XIV et une meilleure connaissance de la "science" des canaux rendent son projet réalisable.

### **Louis XIV**

A la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643, Louis XIV n'a que cinq ans. La reine Anne d'Autriche et surtout le cardinal de Mazarin assurent la régence.

Dès 1648, la Fronde des Parlementaires et des Princes met en péril la monarchie française. En 1653, tous les frondeurs se soumettent enfin et sont amnistiés, sauf Condé toujours opposé à Turenne.

A l'extérieur, le 24 octobre 1648, la signature du traité de Westphalie met fin à la guerre de Trente Ans contre les Habsbourg. Mais il faut attendre le 7 novembre 1659 pour que la Paix des Pyrénées mette un terme à vingt-cinq années de guerre avec l'Espagne. La France conserve le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois, des places-fortes en Flandre, Hainaut et Luxembourg mais, en contre-partie, Louis XIV doit épouser Marie-Thérèse infante d'Espagne, archiduchesse d'Autriche. Le mariage a lieu le 9 juin 1660 à Saint-Jean-de-Luz.

A la mort de Mazarin, le 9 mars 1661, le calme est revenu dans le royaume et en Europe. Le règne personnel du jeune roi commence. Mais Louis XIV trouve un trésor royal quasi inexistant, épuisé par les besoins de la guerre. Les armées ont ravagé le pays et la famine due aux récoltes catastrophiques de 1657 et 1662 sévit partout. En Languedoc, comme dans les autres provinces, la nourriture se compose de glands, d'orties, d'écorces, de racines, de pain où se mêlent farine et argile. De plus en 1652, la peste a décimé une grande partie du peuple affaibli. Rien qu'à Blagnac, cette terrible maladie a fait cent quatre victimes.

Sans nullement abandonner son autorité, Louis XIV écoute les propositions de Jean-Baptiste Colbert. Celui-ci met de l'ordre et réorganise l'administration des finances, ce qui permet des budgets excédentaires de 1662 à 1671.

La France importe beaucoup et exporte très peu, aussi Colbert veut "produire et vendre, seules sources de richesses, créer une France marchande, seul moyen d'augmenter la puissance et la grandeur de Sa Majesté et d'abaisser celle de ses ennemis et de ses envieux".

Pour réaliser un tel projet, il doit aménager tout un réseau de voies, de ponts, de chaussées. Louis XIV, pour augmenter son prestige, a bien l'intention "de faire travailler (...) au rétablissement des chemins et de rendre toutes les rivières de son royaume navigables".

La province du Languedoc reste isolée par le manque de routes. Les échanges se font par bateaux sur la Garonne qui, en raison des basses eaux, est inutilisable de Mai à Octobre. Un canal serait un bon moyen pour faciliter le commerce et favoriser ainsi les desseins de Louis XIV.

### **Les progrès techniques : écluse à sas et bief de partage**

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la science des canaux est encore mal connue. Dès l'Antiquité, l'homme a navigué sur des cours d'eau naturels, mais aussi artificiels. Les premiers canaux ont une légère pente. Sous l'Empire romain seuls deux petits canaux ont été creusés : le premier reliait le Rhône à la Saône à proximité de leur confluence, le second permettait de joindre le golfe de Fos au Rhône dans la région d'Arles.

Au Moyen-Age, la Flandre, plat pays, se dote de nombreux canaux. Un système d'écluses permet de drainer des terres et de les rendre cultivables : à marée basse on ouvre les portes et on les ferme quand la mer monte.

Léonard de Vinci aurait inventé et construit près de Milan vers 1497 l'écluse à "sas" ou bassin entre les portes amont et aval. A moins que cette invention ne revienne à deux ingénieurs de Viterbe qui en auraient édifié une vers 1491 à Stra, près de Padoue ou que la toute première écluse de ce type en Italie ne remonte à 1430 ou 1440.

En France, les véritables écluses à sas simples, doubles et même sextuples pour franchir d'importantes dénivellations apparaissent sur le Canal de Briare commencé en 1604 par Hugues Cosnier et terminé seulement en 1642 par Guillaume Boucheroué et Jacques Guyon.

Ce canal a la particularité de relier deux bassins fluviaux (la Loire et le Loing) séparés par une hauteur de relief. Vers 1525, Adam de Craponne, gentilhomme provençal, voulant relier la Loire et la Saône, avait échoué devant cette difficulté. De même, vers 1570, il ne put unir les bassins de la Garonne et de l'Aude. Le canal de Briare apporte la solution au problème du point de partage des eaux ou "bief de partage": l'eau amenée au point le plus élevé s'écoule sur les deux pentes. Ce premier grand ouvrage de ce genre n'a que soixante kilomètres de long : il débute à Briare sur la Loire et s'achève près de Montargis sur le Loing. Le bief de partage s'élève à dix-huit mètres au-dessus du niveau de la Loire et à quatre-vingts mètres au-dessus de celui du Loing. Une cinquantaine d'écluses permettent le passage dans les deux sens

des bateaux (des sapines en particulier) chargés de sel, de vin ou de blé qui vont très vite contribuer à l'approvisionnement de la capitale.

Pierre-Paul Riquet viendra plusieurs fois "étudier" ce canal. Ses observations concernant entre autres le détournement des rivières et des étangs voisins pour amener leurs eaux au point de partage vont l'encourager à entreprendre en Languedoc la réalisation de son projet qui deviendra le plus grand chantier du siècle.

### Pierre-Paul Riquet

Le créateur du "Canal royal" est né à Béziers en 1604 ou en 1609. L'année de sa naissance reste imprécise, faute d'archives ; par contre le jour est mieux connu : un 29 juin, jour de la Saint Pierre et de la Saint Paul, ce qui explique ses prénoms.



Le château de Bonrepos

Son père Guillaume exerce le notariat dans cette ville, il a épousé le 4 juin 1601 Guillaumette de Vial. Pierre-Paul a un frère et deux soeurs.

Sa famille "très noble et très ancienne" est originaire de Florence en Italie. Dès le XII<sup>e</sup> siècle on la trouve dans cette ville sous le nom d'Arrighetti. Ses membres prennent part au XIII<sup>e</sup> siècle à la guerre des Guelfes partisans du Pape et des Gibelins partisans des empereurs germaniques. Après la défaite de ces derniers dont il avait embrassé la cause, Gherardo Arrighetti doit prendre la route de l'exil et se réfugie en Provence avec sa famille. Au fil des générations le patronyme d'Arrighetti se transforme en "Riquetty" ou "Riquetti" en enfin en "Riquet".

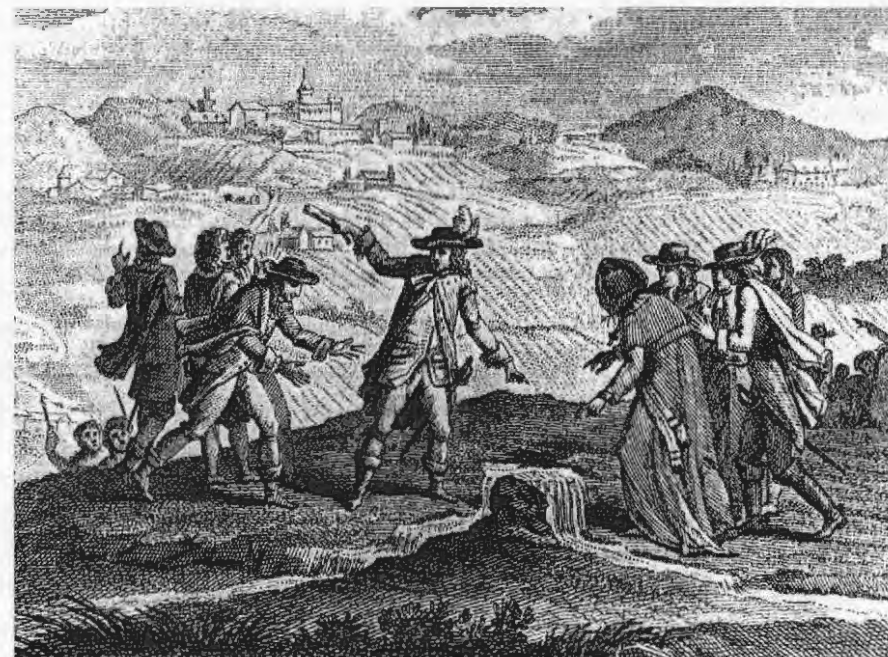
Au français, Pierre-Paul préfère la langue d'Oc et il se passionne pour les sciences et les mathématiques. Sa méconnaissance du latin et du grec ne lui permet pas d'être homme de robe ou d'exercer une profession libérale.

Alors que son père est mort depuis deux ans, il entre en 1630 dans les fermes des Gabelles grâce à son parrain François de Portugnières, devient sous-fermier du Languedoc en 1651 et enfin en 1660 fermier général non seulement pour le Languedoc, mais aussi pour le Roussillon et la Cerdagne. Il approvisionne en plus les armées du roi qui combattent en Catalogne. Son élévation et son immense fortune évaluée à plus d'un million de livres sont dues à son esprit d'entreprise et à des dons particuliers en matière financière. Il possède une maison à Revel, une autre rue des Puits-Clos à Toulouse et surtout près de Verfeil, le château de Bonrepos, acheté vers 1651. Il le restaure, l'embellit et y vit avec son épouse Catherine de Milhau et ses cinq enfants : deux garçons et trois filles.

Il ne verra pas l'achèvement de ce "Canal de Communication des Deux Mers" pour lequel il a dépensé tant d'énergie : il décède à Toulouse le 1er octobre 1680 alors qu'il ne reste qu'une lieue de canal à creuser et est inhumé dans la cathédrale Saint-Etienne.

### *Sa réalisation*

Pour le service des Gabelles, Pierre-Paul Riquet parcourt sa province et déplore le mauvais état des voies de communications. Les routes défoncées et les ponts délabrés empêchent le transport rapide et en grande quantité des marchandises. Aussi l'idée d'un canal facilitant les échanges de céréales, d'huile, de vin, de fruits entre le Haut et le Bas Languedoc, le hante.



Riquet au seuil de Naurouze montrant aux commissaires du roi et des Etats la fontaine qui s'écoule vers le versant atlantique et vers le versant méditerranéen (Estampe de Delvaux)

Son trait de génie est de comprendre très vite la richesse en eau de la Montagne Noire dont il connaît toutes les sources, les ruisseaux grâce à un fontainier, devenu son ami, Pierre Campmas. Mais il faut rassembler ces eaux, les emmagasiner et les conduire au point de partage qui reste à trouver avec précision.

Selon la légende, un jour, à Naurouze, il voit les eaux de la fontaine de la Grave se séparer d'elles-mêmes et couler les unes vers l'ouest, les autres vers l'est. Il se rend compte alors qu'il vient de découvrir le point exact de partage. Ce seuil délimite à 189 mètres d'altitude les deux bassins fluviaux de la Garonne et de l'Aude.

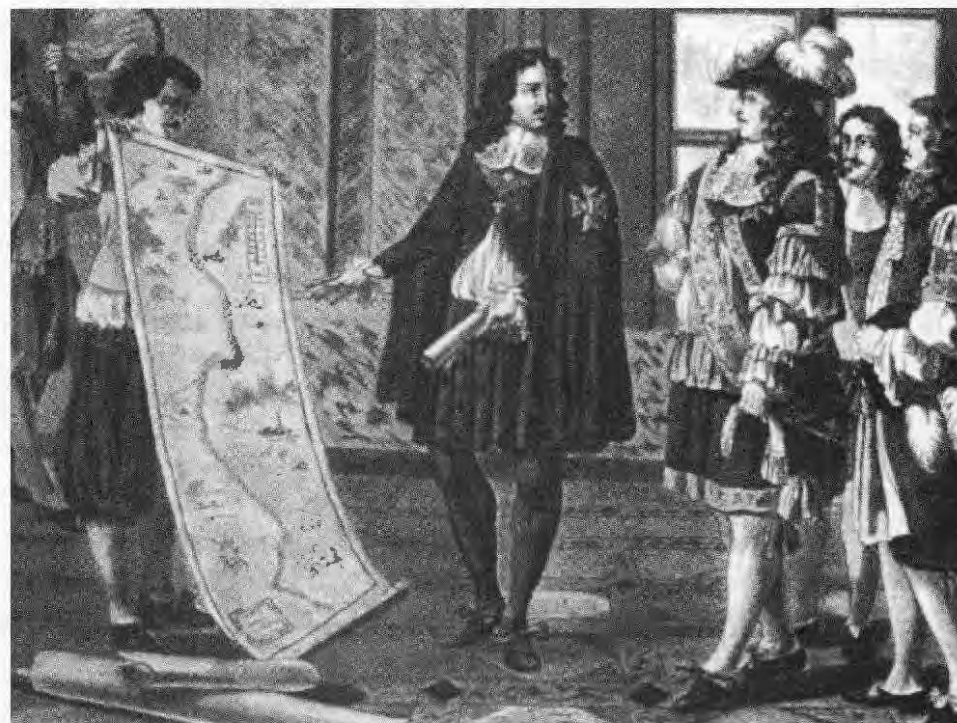
### **La lettre à Colbert**

A partir de cette "découverte", Riquet est sûr que "son" canal peut voir le jour. Il a une foi inébranlable dans la réussite de son entreprise au service de laquelle il mettra sa fortune et sa santé.

Il bouleverse le parc de son château pour réaliser à ses frais une maquette du futur canal. Sur le versant méditerranéen de la Montagne Noire les eaux des torrents (l'Alzau, la Bernassonne, le Lampy, le Rieutort) seront captées et amenées par "la Rigole de la Montagne" dans un bassin à Saint-Ferréol, premier grand barrage-masse de l'Europe. La même rigole alimentera le Sor d'où partira une seconde, celle "de la Plaine" qui, après avoir serpenté pendant 42 kilomètres dans le Lauragais, parviendra à Naurouze.

Enhardi par les encouragements de l'Archevêque de Toulouse, Monseigneur d'Anglure de Bourlemont, qui est venu "sur les lieux" pour "voir la possibilité" et a "visité toutes choses" du canal, Pierre-Paul Riquet écrit à "Monseigneur" Colbert le 15 novembre 1662. Il précise minutieusement tout du point de vue utilitaire,

technique, financier. Le ministre est séduit, car le projet du canal entre dans ses plans : éviter le long et difficile parcours par le détroit de Gibraltar dont les droits profitent au roi d'Espagne, tirer le meilleur profit sur le plan économique de la province de Languedoc, la plus vaste et la plus fertile du royaume. Et comme Riquet veut aussi créer sur la Méditerranée le port de Cette (Sète), prolonger le canal proprement dit jusqu'à Beaucaire par les étangs et à l'autre extrémité jusqu'à Bordeaux, Colbert voit dans ce grand ensemble une façon de décupler le commerce vers l'Allemagne et la Suisse. Toutefois, rendu méfiant par les échecs précédents, il charge une commission de faire un rapport sur l'utilité et la possibilité de réalisation de l'ouvrage.



Colbert présente à Louis XIV le plan du Canal de Languedoc.

ou "briquetiers" blagnacais en ont fourni. Il permet d'imaginer l'activité régnant des tuileries de Blagnac jusqu'au canal. Les charrettes lourdement chargées amènent en cahotant sur les mauvais chemins les "brices" (briques) au port de Blagnac où règne un va-et-vient incessant ponctué d'appels, de cris, de mille bruits. Avec l'autorisation de la Dame Baronne, elles sont empilées consciencieusement sur des bateaux, conduits par un "Delpont" ou un "Bentabole" "matelots" blagnacais de père en fils. Elles traversent la Garonne, reprennent des charrettes jusqu'au chantier et passent une nouvelle fois de main en main. Elles aboutissent dans celles des maçons et associées ou non à la pierre, elles s'inscrivent dans l'architecture des écluses mais aussi des ponts ou des bâtiments : magasins, auberges, chapelles, maisons éclusières...

Le creusement des 240 kilomètres du "Canal Royal de Languedoc", la construction des ouvrages d'art, parfois d'ailleurs trop hâtivement réalisés, demandent une main-d'oeuvre considérable. De 1.000 au départ, les effectifs atteindront 12.000 hommes et femmes à certaines périodes. Ces ouvriers sont divisés en brigades, encadrés par des contremaîtres, dirigés par des inspecteurs. A ces terrassiers, à ces femmes transportant la terre dans des hottes, il faut ajouter les artisans : maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, maréchaux-ferrants, selliers, bourreliers, cordiers.

Riquet attire les travailleurs des régions traversées par un salaire élevé: 20 sols par jour pour un journalier agricole payé la moitié à la terre. Le 8 décembre 1669, il fait afficher : "De par le Roy on fait savoir à tous les travailleurs qui voudront s'engager pour travailler au Canal de communication des Mers qui se construit en Languedoc qu'il sera donné à chacun dix livres par mois, sans leur déduire les jours de fête et les dimanches et les jours qu'il pleuvra,

qu'ils auront pour se reposer, et que, de plus, il leur sera fourni logement moyennant deux deniers chaque jour. Même ceux qui tomberont malades seront payés pendant le temps de leur maladie comme s'ils travaillaient (...), que ceux qui se présenteront soient propres pour le travail : qu'ils n'aient aucune incommodité qui les rende inutiles et qu'ils aient l'âge pour le moins de vingt ans et tout au plus, de cinquante."

Cette façon de traiter les ouvriers est très moderne : on croirait entendre parler de Sécurité Sociale ! Audacieuse pour l'époque, elle attirera les critiques.

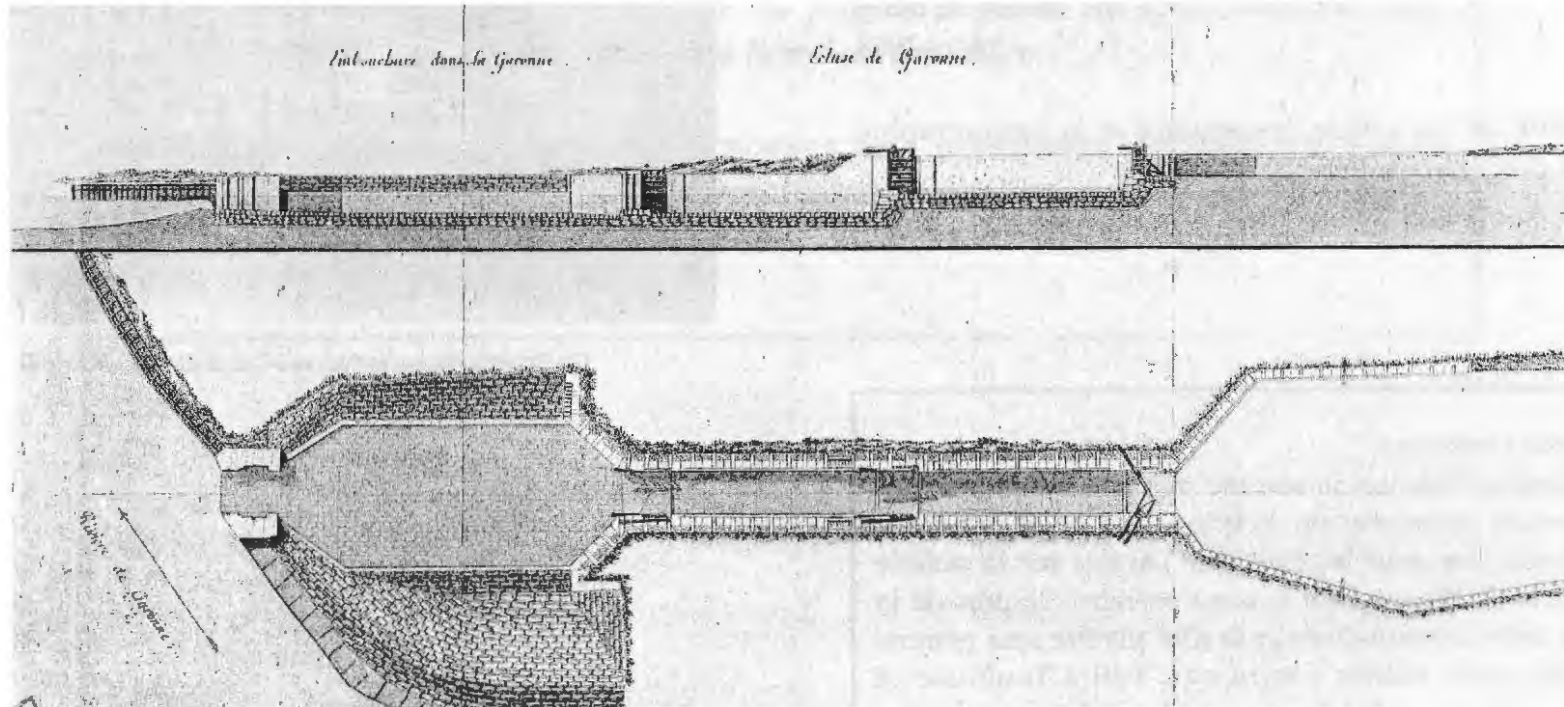
Toutefois, il faut prendre les conditions d'âge avec prudence : en pratique, elles ne sont pas respectées. Ainsi le montre un décès dramatique relevé dans les registres paroissiaux de Blagnac : "Le 3 février 1680, Bernard Rouy, âgé de 13 ans 13 jours, travaillant au canal s'y noya". Mais le prêtre, Dominique Delort, ne donne aucune précision sur le travail du jeune garçon. La mise en eau de la portion du Canal de Toulouse à Naourouze datant de 1670, il est peu probable que Bernard Rouy ait participé au creusement du canal. La liste de ces premiers ouvriers est inconnue, des Blagnacais devenus (ou non) éclusiers par la suite, comme les Rouy dont nous parlerons plus loin, peuvent y figurer. Cette famille blagnacaise a actionné pendant de nombreuses années "l'écluse de l'Embouchure" ou "écluse de Garonne". C'est peut-être à cet endroit que Bernard s'est noyé ?

### L'écluse de Garonne

Le 17 novembre 1667 (ou 1668 selon les sources) commence en grande pompe la construction de cette écluse.

Colbert lui-même, invite les Capitouls et les membres du Clergé à la pose de "la première pierre" bénie par l'Archevêque. Dans les fondations, sont solennellement déposées des médailles représentant d'un côté la ville de Toulouse avec un canal se déversant dans une rivière et de l'autre l'effigie du Roi avec cette légende : "Undarum terraeque potens, atque arbiter orbis" (Puissant sur la terre et sur les eaux, il est l'arbitre du monde). Le récit de cette cérémonie est envoyé par ordre du ministre dans les différents pays d'Europe afin que "les étrangers connaissent les grandes choses réalisées dans le Royaume de France".

Cette écluse simple au début est très vite aménagée par Riquet lui-même en écluse double. Ses bajoyers sont rectilignes tandis que la ligne courbe prévaudra à partir de l'écluse de Castanet. Elle est précédée en aval par un bassin qui met les bateaux à l'abri des trop fortes crues de la Garonne. Elle permet aux embarcations de franchir une dénivellation de 4,60 mètres et d'entrer dans le bassin du "port de l'Embouchure". Celui-ci, trop petit pour accueillir toutes les barques au temps où le commerce était florissant a été agrandi au XVIII<sup>e</sup> siècle pour atteindre une longueur de 240 mètres et une largeur de 40 mètres près de l'écluse double et de 50 mètres



Ecluse de Garonne (Archives du Canal)

près du canal Saint-Pierre (Brienne) réalisé par les Etats du Languedoc de 1770 à 1776.

Divers bâtiments dont celui pour la pesée des marchandises entrant dans le Canal bordent les quais encombrés. Une grande activité règne dans ce port et l'éclusier à fort à faire.

Aujourd'hui, nous pouvons encore admirer, entre les deux arches en briques des Ponts-Jumeaux le bas-relief sculpté dans le marbre par Jean-François Lucas en 1775, mais les ouvrages primitifs de cette "écluse de Garonne" où ont peiné des générations de Blagnacais, n'existent plus.

Suzanne Béret  
mars 1998

[La deuxième partie de cet article, les sources et la bibliographie paraîtront dans le prochain numéro]



Les Ponts-Jumeaux et l'écluse - Début du XX<sup>e</sup> siècle (coll. personnelle)

texte de Marguerite Devoisins

"J'ai reçu de monsieur Valentin la somme de onze livres pour les droits que je pouvais prétendre sur la brique qui avait passé sur mon port de Blagnac ou pour les frais que j'ai fait sur la plainte contre les habitants de Blagnac qui avaient entrepris le port de la dite brique sans mon consentement et la dite plainte sera comme non avenue et de nulle valeur contre eux. Fait à Toulouse ce neuvième février mille six cent soixante neuf."

signé Marguerite Devoisins